

SOMMAIRE

UN PROJET FÉDÉRATEUR P. 5

UN TERRITOIRE DE VIE ET DE PROJETS P. 6

5 axes et 15 enjeux stratégiques pour guider l'intervention publique à l'horizon 2030

Axe 1: Vivre ensemble	P. 8
Axe 2: Rayonner	P. 18
Axe 3: Transformer	P. 31
Axe 4: Équilibrer	P. 41
Axe 5: Coopérer	P. 48

SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS P. 60

Des méthodes de consultation adaptées pour faciliter l'expression	P. 61
Une gouvernance de territoire pour suivre l'avancement de la démarche	P. 65
Un calendrier des consultations intense d'avril à juillet 2021	P. 66
Un calendrier de travail soutenu avec les élus communautaires de juillet à octobre 2021	P. 67
Un fort intérêt des contributeurs pour le projet et une participation accrue des élus municipaux	P. 68
Le diagnostic partagé	P. 69
Les attentes exprimées	P. 75
Lorient Agglomération, un territoire résilient, de diversités et d'audace	P. 76

ÉDITO DU PRÉSIDENT



© LA/NSAINTMAUR

Dès le 16 juillet 2020, lors du premier Conseil communautaire de ce mandat, j'ai engagé l'élaboration d'un projet de territoire pour écrire la feuille de route stratégique et agile fixant les grands enjeux pour les dix prochaines années. Malgré les conditions sanitaires, cette démarche inédite a pu se dérouler dans le respect de notre volonté de concerter élus, acteurs socio-économiques et citoyens du territoire. Je remercie vivement tous les contributeurs qui ont permis de conduire avec enthousiasme et passion cette démarche. Ils ont partagé ensemble des préoccupations de vie et surtout de vraies envies d'avenir. Ils ont réussi à transcender des différences, qu'elles soient géographiques, économiques ou sociales pour répondre à l'essentiel : comment vivre ensemble en dépassant les seules préoccupations communales et permettre d'incarner une vision globale de notre bassin de vie. De cette vision stratégique, le projet de territoire présente une feuille de route composée de cinq axes et de quinze enjeux stratégiques qui se concrétiseront en ambitions concrètes et crédibles dans de très nombreux domaines. Il fait sens en nous permettant de nous engager tous ensemble au service de notre espace de vie et de ses habitants.

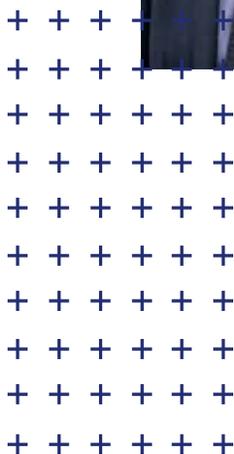
Nous sommes fiers de notre territoire, un territoire à l'environnement largement préservé et à la qualité de vie exceptionnelle. À présent, nous voulons tous réussir sa transition écologique, enclencher sa révolution des transports, faire de sa rade nourricière, de ses richesses agricoles et de son exceptionnelle ruralité un territoire d'excellence dynamisant son développement économique et son attractivité. De même, nous sommes déterminés à conforter nos coopérations avec les territoires voisins pour rayonner, attirer et resplendir davantage sur l'ensemble de la Bretagne et du Grand Ouest.

Ce document n'est pas une fin en soi. Il engage une démarche qui le fera évoluer pour mieux répondre aux défis à venir. C'est ainsi que nous réussirons de concert à porter dans le temps notre ambition de « vivre ensemble » à Lorient Agglomération.

Fabrice Loher

Président de Lorient Agglomération

Maire de Lorient



ÉDITO DE **MARC BOUTRUCHE**



© LA/NSAINT-MAUR

Lorsque la mission de porter l'élaboration du projet de territoire m'a été confiée, au début du mandat, j'ai tout de suite voulu la mener dans un esprit d'ouverture et de partage avec toutes les forces vives du territoire. Pour que ce projet de territoire soit un projet connecté aux réalités des gens qui vivent dans nos communes. C'est en effet une occasion privilégiée de s'interroger collectivement sur ce qui constitue l'ADN de notre territoire, quels sont ses atouts et les points sur lesquels il nous faut agir pour répondre aux nombreux défis qui nous attendent dans les années à venir.

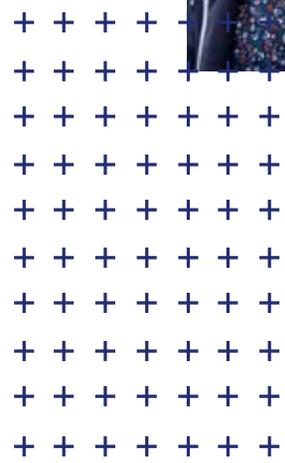
Avec l'équipe d'élus et de techniciens qui m'a accompagnée tout au long du processus d'élaboration, nous avons su mettre en place les méthodes et temps de consultations propices à l'expression des attentes et des propositions des citoyens, élus locaux, acteurs socio-économiques et associatifs qui font notre quotidien et co-construisent finalement les possibles qui s'offriront à nous demain.

Plus d'un millier de contributeurs, dans toute leur diversité, ont ainsi témoigné de leur perception du territoire et proposé des actions répondant à leurs attentes et besoins. Ce qui est remarquable, c'est que nous avons de la sorte décloisonné les frontières communales et que nous ne nous sommes pas cantonnés à une seule approche politique. Nous avons raisonné bassin de vie, comme le font les habitants qui habitent, travaillent, font leurs courses et profitent de leur temps libre sur plusieurs communes de l'agglomération. Au fond, nous avons su collectivement en revenir à l'essentiel : comment bien vivre au quotidien, et le plus important : ensemble !

Le projet de territoire fixe les orientations majeures que nous, élus, devons suivre pour définir les actions des politiques publiques dont nous avons la charge. C'est notre responsabilité de les mettre en œuvre concrètement avec tous les acteurs et les habitants du territoire, en les priorisant, en les inscrivant dans le temps, et en faisant des bilans réguliers pour bien vérifier que nous respectons les objectifs fixés.

Marc Boutruche

3^e vice-président chargé de l'habitat,
du logement, du foncier et projet territorial
Maire de Quéven



UN PROJET FÉDÉRATEUR

Une stratégie politique coconstruite et partagée

L'élaboration du projet de territoire est née de la volonté de la nouvelle majorité d'établir une « feuille de route » partagée avec les 25 communes, les acteurs socio-économiques et les habitants pour les années à venir.

Le « vivre ensemble » à l'échelle de l'agglomération de Lorient ne résulte pas seulement d'une volonté technocratique, appuyée par l'État, de regrouper les compétences administratives des communes pour être plus efficaces à 25. Il est l'expression d'un véritable choix, issu de l'Histoire, de la géographie, de la sociologie aussi, de partager la fierté d'appartenir au « Pays de Lorient ».

Plus qu'un document de référence, le projet de territoire trace un cap pour les années à venir et fixe un cadre de référence des politiques publiques à mettre en œuvre.

Volontairement fondé sur une réflexion commune, construite à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire, ce projet tient largement compte des multiples contributions collectées. Preuve, s'il

en était besoin, de l'attachement très fort des habitants à notre territoire commun.

Une approche collective et participative

Si l'implication du Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) s'imposait d'emblée comme une évidence, l'intention a été de constituer un plus large panel de contributeurs, pour assurer une représentativité de la diversité des forces vives du territoire.

Au final, près d'un millier d'acteurs du territoire, dans toute leur diversité, et autant de propositions, ont contribué à la co-construction du projet de territoire de Lorient Agglomération.

D'avril à juillet 2021, ils ont exprimé leurs perceptions et partagé un diagnostic du territoire, échangé sur leurs visions de celui-ci en 2030, et suggéré des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir.

Ce parti pris méthodologique a permis d'assurer une concertation entre les différents types de publics, de croiser les regards, de dessiner un fil rouge entre les différentes contributions. Les grands enjeux et objectifs du projet de territoire ont ainsi émergé.

UN PANEL DE CONTRIBUTEURS RICHE ET VARIÉ

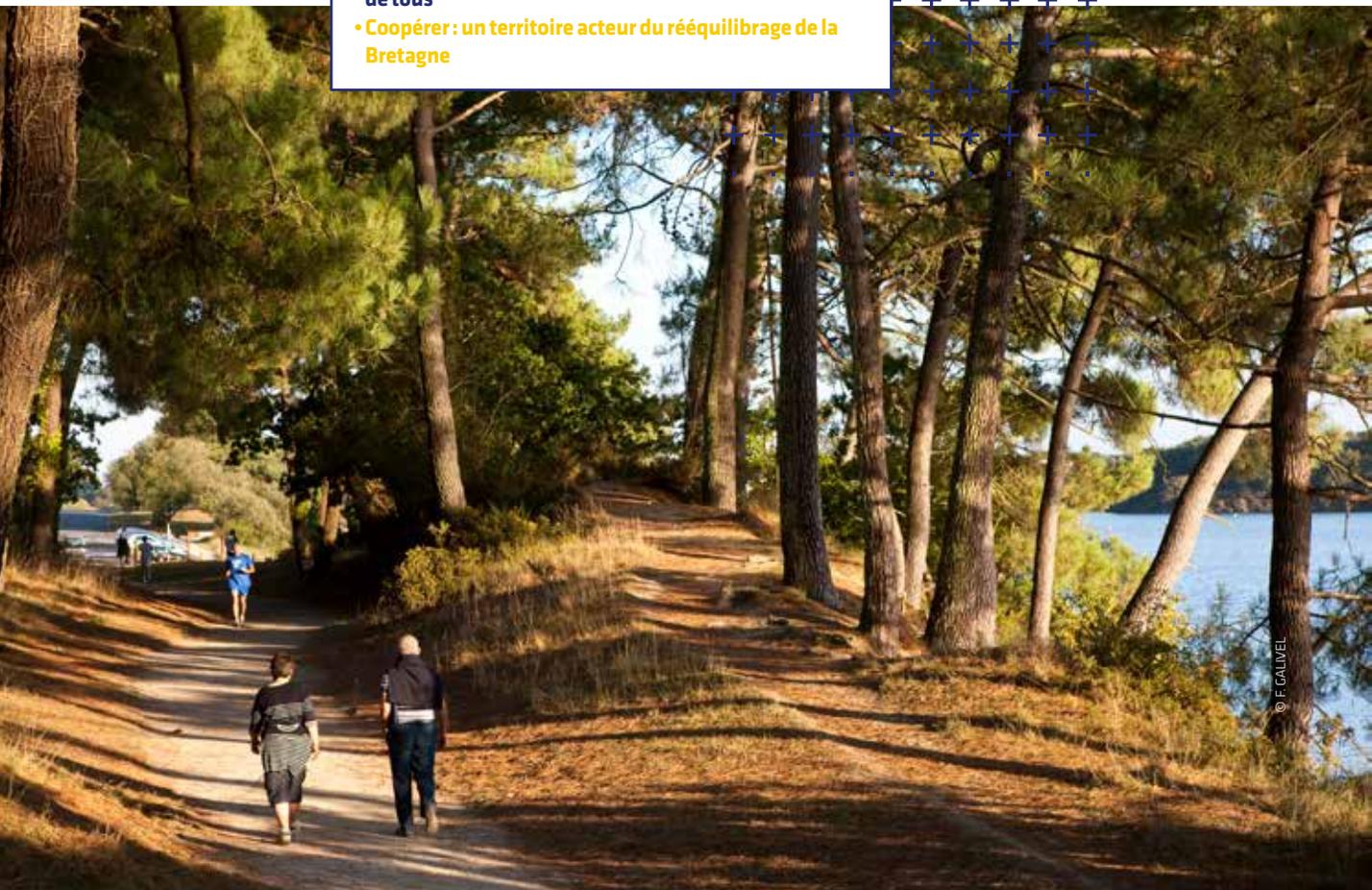
- Conseil de Développement du Pays de Lorient
- Élus municipaux des 25 communes de l'agglomération : 100 élus, 45 h de réunions
- Acteurs socio-économiques : 35 contributions
- Témoins privilégiés du territoire : 26 entretiens
- Citoyens : 600 sondages et 169 entretiens de terrain ; plus de 1000 propositions recueillies
- Services communaux et intercommunaux : une cinquantaine de directions impliquées

UN TERRITOIRE DE VIE ET DE PROJETS

5 AXES ET 15 ENJEUX STRATÉGIQUES POUR GUIDER L'INTERVENTION PUBLIQUE À L'HORIZON 2030

Tout au long du processus d'élaboration du projet de territoire, les 5 axes qui le structurent se sont enrichis des contributions issues des consultations, pour finalement se stabiliser comme suit :

- **Vivre ensemble** : un territoire solidaire, accueillant et cultivant un art de vivre « à la lorientaise »
- **Rayonner** : un territoire d'emplois et d'opportunités
- **Transformer** : un territoire engagé dans sa transition écologique
- **Équilibrer** : un territoire aménagé pour la qualité de vie de tous
- **Coopérer** : un territoire acteur du rééquilibrage de la Bretagne



15 enjeux stratégiques majeurs viennent, à l'issue des phases de co-construction et de consolidation de son contenu, définir les ambitions portées par le projet de territoire de Lorient Agglomération à l'horizon 2030. Ils fixent les objectifs à atteindre ensemble, pour faire de cette aventure une réussite collective :

5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire (p.49)

5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques (p. 52)

5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières (p. 55)

1.1 Un territoire pour tous (p.9)

1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants (p. 12)

1.3 Un territoire vivant et fier de son identité (p. 15)

4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralités (p. 42)

4.2 Un territoire numérique (P45)

3.1 Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien (p. 32)

3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique (p. 35)

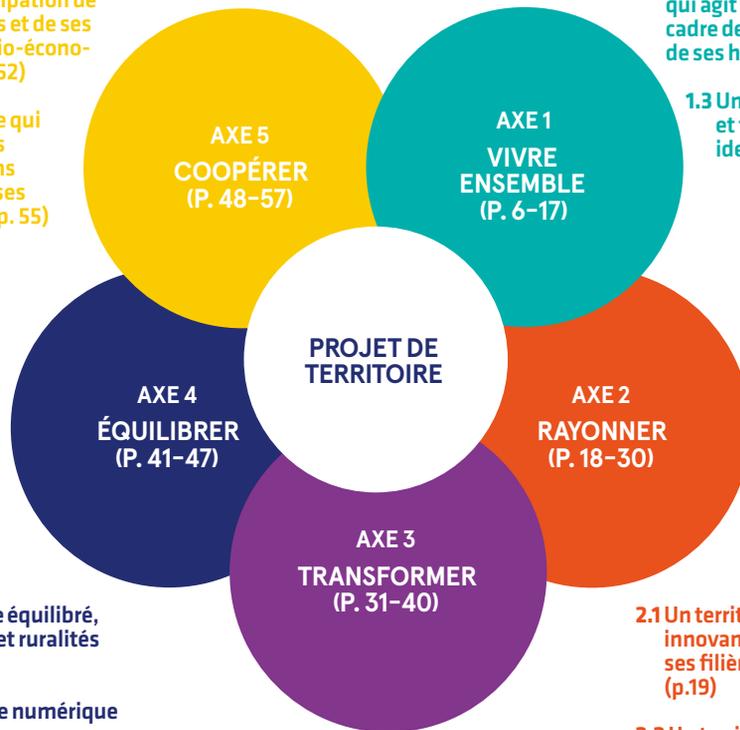
3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique (p. 38)

2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence (p.19)

2.2 Un territoire d'excellences maritimes (p.22)

2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi (p.25)

2.4 Un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées (p. 28)



N.B. : Les chiffres-clés cités dans ce document proviennent de la monographie « Lorient Agglomération - repères thématiques » éditée par Audélor en avril 2021.



© LBST/ELMEE

AXE 1

VIVRE ENSEMBLE

Un territoire solidaire et accueillant, cultivant un art de vivre « à la lorientaise »

L'axe « Vivre ensemble » traduit les ambitions du projet de territoire de valoriser et préserver la qualité du cadre de vie. L'attention est tout particulièrement portée sur les questions d'accès pour tous au logement, aux services publics, de santé et aux offres culturelles et sportives. La responsabilité environnementale du projet est également engagée en faveur d'une alimentation de qualité et pour la protection des ressources naturelles.



UN TERRITOIRE POUR TOUS

Le cadre de vie et la diversité du territoire sont les atouts les plus fortement mis en avant lors des consultations. C'est cette qualité de vie qu'il faut pouvoir préserver pour les années à venir. Le projet de territoire a pour première ambition de permettre aux habitants de l'agglomération de construire leur projet de vie sur le territoire et de favoriser les conditions du bien-vivre ensemble, avec une attention particulière portée sur l'accès au logement, les services et les solidarités intergénérationnelles.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- La solidarité entre les habitants, la bienveillance et la qualité des relations humaines.
- L'offre de service jugée globalement satisfaisante.

Faiblesses

- Un déficit de places en EHPAD à l'échelle du territoire.

Opportunités

- La tension sur le logement.
- L'accentuation de la fracture entre le "Nord" et le "Sud" de la RN165.
- Un vieillissement de la population : en 2037, 30 % de la population aura plus de 65 ans.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

maîtriser la tension immobilière, offrir la possibilité à tous d'accéder à un logement de qualité

Favoriser l'insertion et améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap ou de précarité



OBJECTIFS

Promouvoir un habitat pour tous, partout dans nos communes

Le parc de logements doit être diversifié pour assurer à la fois l'accueil des jeunes actifs, l'adaptation à l'évolution des ménages et l'hébergement des personnes âgées et des personnes dépendantes.

Il convient d'offrir une variété de logements adaptés et accessibles à tous en termes de coût, de taille et de localisation. Pour, in fine, garantir une répartition équilibrée et équitable de l'offre de logements sur le territoire.

Dans cette logique, des outils de régulation des prix de l'immobilier et d'accompagnement du parcours résidentiel doivent être mis en œuvre, en s'appuyant, par exemple, sur un office foncier solidaire (OFS) et les dispositifs de loyers abordables et de prix encadrés.

Les formes d'habitat sont à repenser, plus décloisonnées et inclusives, pour favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, et garantir un accès aux logements pour les étudiants et les jeunes actifs.

Le prochain Plan Local de l'Habitat (PLH) traduira et renforcera ces intentions.

+ En lien avec les axes : Rayonner, Équilibrer

Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle

La qualité du vivre ensemble repose sur le maintien des liens entre générations et la mixité sociale.

Ainsi, des espaces devront faciliter les rencontres et les échanges intergénérationnels, dans des cantines ou des lieux communs d'activités, sur l'espace public ou en salles dédiées,



tiers lieux notamment.

La mixité sociale, créatrice de liens, nouveaux ou à retisser, entre les habitants et les générations, est à favoriser à l'échelle des quartiers urbains et des centralités rurales.

Les contrats entre les communes et Lorient Agglomération encourageront ce type d'actions.

+ En lien avec les axes : Équilibrer, Coopérer

Développer l'offre de services à la population

L'évolution des structures familiales et l'allongement de la durée de vie sont autant de mutations qui engendrent de nouveaux besoins. La question du bien-vieillir constitue un enjeu important du territoire :

- le maintien à domicile doit être facilité en intégrant une réflexion sur l'accès aux services de proximité ;
- de nouvelles formes de résidences seniors sont à imaginer ;
- des places en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont à ouvrir.

Cela nécessite un accompagnement de qualité qui requiert nécessairement la valorisation des métiers d'aide à la personne et les formations adéquates.

Par ailleurs, la création de crèches et de maisons d'assistantes maternelles proposant des formules adaptées d'accueil, et le développement de nouvelles activités destinées aux plus petits,



209 360
habitants



+ 0,3 %
de croissance
de la population
par an



Diminution de
1 %
par an
du nombre
de 15-29 ans



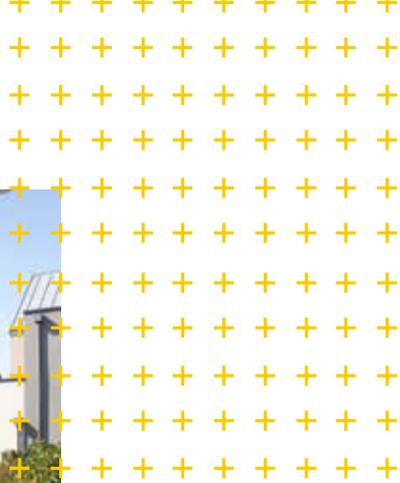
Augmentation de
2,42 %
par an des
60 ans et plus



© FLY/HD



© S. CUSSET



permettront de répondre au besoin d'accroissement et de diversification de l'offre de services à la petite enfance.

+ En lien avec les axes : Rayonner, Équilibrer

Faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif

La notion d'inclusion vise tous les publics, et doit être abordée sous tous ses aspects, notamment :

- l'intégration sociale et professionnelle de tous et à tous les âges de la vie, pour rapprocher de l'emploi les publics qui en sont aujourd'hui éloignés grâce, par exemple, aux chantiers d'insertion ou aux passerelles primo-job ;
- l'accessibilité à tous les services des personnes en situation de handicap ou de précarité.

Sur ce dernier point, le programme Handicap

Innovation Territoire (HIT) constitue une action majeure à poursuivre.

La démarche vise à faciliter la participation et la coopération des acteurs du territoire dans l'accompagnement des parcours de vie des habitants, afin de permettre un accès équitable aux services de soins, au logement, à l'emploi, à l'éducation, au droit.

+ En lien avec les axes : Rayonner, Transformer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Agir sur les coûts d'accès au logement
- Renforcer les outils d'insertion sociale et professionnelle



115 200

logements, 2^e EPCI breton



près de **4**

logements sur 10 sont des logements collectifs



78 %

du parc social de l'agglomération concentré sur Lorient, Lanester et Hennebont



85 %

des logements en résidences principales, 8 % en résidences secondaires ou occasionnelles, 7 % vacants

UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS

La santé n'est pas une compétence de l'Agglomération. Pour autant, de multiples causes agissent sur la santé de chacun : qualité de l'alimentation, de l'eau, de l'air, addictions, accès à l'offre de soins, sur lesquelles Lorient Agglomération peut agir directement ou en relais d'autres acteurs : c'est aussi cela contribuer à la qualité de vie !

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Le cadre de vie et la diversité des paysages et milieux.
- La sécurité et la tranquillité ressentie de manière générale sur l'ensemble du territoire.
- L'authenticité du territoire.
- La richesse du patrimoine naturel.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

**Préserver l'environnement et le cadre
de vie**

Faciliter l'accès au système de soins



© FCALEVEL

OBJECTIFS

Promouvoir la santé et développer la prévention

Les interventions publiques doivent s'appuyer sur le plan « santé-environnement » en préparation, axé avant tout sur la prévention des risques sanitaires et la réduction des nuisances environnementales : bruit, pollution de l'air, de l'eau, lumière..., sans oublier la prévention des risques technologiques.

L'accès aux soins, notamment aux spécialistes, et la prévention-santé, doivent être au cœur des réflexions des services apportés à la population. Une attention particulière sera portée à la question de la santé mentale, aujourd'hui première cause de santé publique.

L'élaboration d'un contrat local de santé (CLS), porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les partenaires concernés (GHBS, EPSM Charcot, professions libérales de santé, etc.), constituera une réponse opérationnelle, pour équilibrer l'offre de santé de proximité sur le territoire.

+ En lien avec les axes : Transformer, Équilibrer, Coopérer

Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité

Le territoire bénéficie d'un secteur agricole dynamique et central sur lequel s'appuyer pour renforcer l'accès de tous à une alimentation

locale de qualité.

La restauration collective et les procédures d'achat public apparaissent comme des leviers efficaces et essentiels pour valoriser les productions locales.

L'installation en proximité de boutiques de producteurs, de marchés locaux, la création de maisons de l'alimentation participeront pleinement à la satisfaction de cet objectif.

La démarche globale doit être accompagnée par l'éducation à l'alimentation à destination de tous les publics, notamment les plus jeunes. En ce sens, la charte de l'agriculture et de l'alimentation et le plan alimentaire territorial conforteront l'ambition de participer à la transition agricole.

+ En lien avec les axes : Transformer, Équilibrer

Protéger nos ressources et reconquérir la qualité des milieux pour préserver le cadre de vie et la santé

Les paysages naturels, maritimes, agricoles et urbains constituent le cadre de vie quotidien, si apprécié, des habitants.

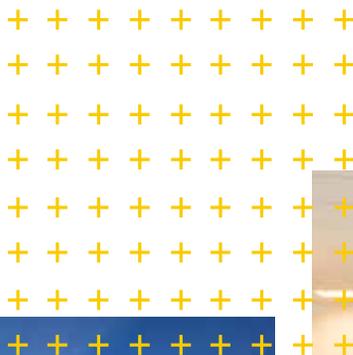
Il s'agira de préserver la qualité des milieux naturels et des écosystèmes associés, y compris dans les zones urbanisées, de protéger la biodiversité et de reconquérir la qualité des ressources en eau (douce et marine) en lut-



48 %
de la surface du territoire constituant la trame verte et bleue



465
ha d'espaces naturels, constituant 70 réservoirs de biodiversité reliés par des corridors écologiques favorisant le déplacement de la faune à travers le territoire



© EGALIVEL



© S. LOREC

tant contre les pollutions (bactériologiques, chimiques, algues vertes...).

Chaque politique publique devra veiller à assurer la disponibilité et la durabilité de nos richesses naturelles, au premier rang desquelles la gestion des ressources en eau qui pourra s'appuyer, par exemple, sur le schéma directeur d'assainissement du territoire.

+ En lien avec les axes : Transformer

Agir pour un territoire apaisé

Si, globalement, le cadre de vie est ressenti comme apaisé, les habitants du territoire doivent pouvoir profiter sereinement et en sécurité des espaces publics.

Le soin et la qualité apportés à leur aménagement devra inciter à moins de dégradations. Des coopérations entre communes peuvent également être mises en œuvre pour faciliter la prévention des incivilités.

+ En lien avec les axes : Transformer, Coopérer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Valoriser les productions alimentaires locales
- Prévenir la santé en luttant contre les nuisances et pollutions environnementales (eau, air, etc.)



Densité de médecins généralistes libéraux du territoire :

9,9

pour 10 000 habitants (moyenne bretonne : 9,2; moyenne française : 8,6)



Indice de qualité de l'air (ATMO) : « bon » à « très bon » sur plus de

88 %

des jours de l'année



4

installations classées SEVESO prioritaires

UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ

La solidarité et le goût de la vie collective sont dans notre ADN : le projet de l'Agglomération doit contribuer à préserver ce trait marquant de l'identité de notre territoire, notamment en favorisant l'accès au sport et à la culture pour tous !

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Le patrimoine architectural et culturel.
- La richesse historique.
- La richesse du tissu associatif.
- Sentiment d'appartenance et d'attachement : 90 % des citoyens se disent attachés au territoire.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Valoriser le tissu associatif du territoire

Faciliter l'accès au sport et à la culture
sur tout le territoire

 OBJECTIFS 

Favoriser l'accès à la pratique des sports pour tous sur l'ensemble du territoire

L'agglomération est une terre de sports dont les pratiques sont essentielles dans le quotidien et pour la santé des habitants.

La diversité des lieux et équipements sportifs doit être valorisée, communiquée et renforcée, notamment par la mutualisation et la création d'équipements adaptés aux pratiques, pertinemment répartis sur le territoire.

Cela pourra passer par la diffusion et la promotion des offres sportives, notamment au moyen de portails numériques dédiés et de publications centralisant l'information.

Le soutien aux pratiques émergentes, comme les sports urbains ou de glisse, constitue un axe important de développement.

Enfin, l'accompagnement des sports de haut niveau (foot, tennis de table, voile, vélo, hand, basket, sports de glisse et urbains..) s'affirme comme un vecteur de valorisation de la dynamique et du rayonnement du territoire.



 **En lien avec les axes :** Rayonner, Équilibrer, Coopérer

Diffuser l'offre culturelle sur tout le territoire

L'agglomération est aussi terre d'inspiration et de création culturelle dont les habitants sont acteurs et fiers.

Cette richesse extraordinaire doit être valorisée en continuant de soutenir la création artistique (résidences d'artistes, valorisation de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, etc.) et en fédérant davantage les acteurs de la culture.



10

événements culturels annuels majeurs



883 000

festivaliers aux événements culturels, dont 800 000 au festival interceltique



Plus de **5 000**

associations sur le territoire, dont 700 associations sportives et 1200 associations culturelles



120

associations de promotion de la culture bretonne



© LA'N SAINT-MAUR



© BPCE/VEurathet

L'accès à la culture pour tous doit également être facilité en déplaçant l'offre culturelle vers les habitants et en permettant l'accès à l'éducation artistique, notamment pour les plus jeunes.

Le développement des spectacles itinérants et un meilleur partage des offres culturelles entre communes sont des actions à privilégier.

+ En lien avec les axes : Équilibrer, Coopérer

Valoriser le dynamisme et les initiatives associatives

Le tissu associatif local joue un rôle fondamental dans la vitalité et la solidarité du territoire. Il s'agit de faire connaître la richesse et la diversité des initiatives associatives et d'en faciliter l'animation pour en garantir la pérennité et le développement.

+ En lien avec les axes : Rayonner, Coopérer

Faire de l'agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique

Fort du rayonnement majeur du Festival Interceltique de Lorient (FIL), l'agglomération souhaite s'affirmer comme le territoire phare de la culture celtique.

Ce rayonnement doit également profiter aux communes du territoire, vers lesquelles le FIL a vocation à se déployer.

Cette ambition doit s'accompagner par le soutien et la promotion de la langue bretonne, la création de lieux vivants dédiés, comme une maison de la culture bretonne.

+ En lien avec les axes : Rayonner



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Améliorer l'accessibilité à l'offre sportive et culturelle pour tous les habitants
- Implanter une maison de la culture bretonne en un lieu du territoire



© F. GALVÉL

AXE 2 RAYONNER

Un territoire **d'emplois et d'opportunités**

L'axe « Rayonner » veut agir pour l'emploi et l'émergence d'opportunités économiques pour le territoire, en soutenant ses filières stratégiques, en accompagnant la formation et en promouvant l'innovation. Les excellences maritimes constituent un pilier majeur pour le rayonnement du territoire ; le tourisme en est un autre pour participer du rayonnement du territoire.

UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE INNOVANTE, STIMULÉE PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE

Le territoire se donne pour ambition de renforcer sa place d'acteur économique majeur en Bretagne, en s'appuyant sur ses filières stratégiques et en encourageant l'innovation.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Capacité du territoire à s'adapter au changement tout en conservant son héritage historique.
- Nombreuses entreprises de pointe.
- 62 % des citoyens jugeant le territoire jeune, dynamique et innovant.

Faiblesses

- Déficit de foncier économique disponible : 20 ha soit 1,5 % des zones d'activités

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Rapprocher l'offre de formation des besoins des entreprises du territoire.

Pouvoir vivre et travailler « au pays »



© LAYN SAINT-MAUR

 **OBJECTIFS** 

Accompagner et dynamiser le développement économique du territoire

Valoriser les productions et savoir-faire locaux, accompagner le développement d'activités innovantes mais également faciliter l'installation, la reprise et la transmission d'entreprises (artisanales, industrielles, agricoles, tertiaires...), accompagner les restructurations industrielles : tels sont les objectifs des acteurs publics et privés qui sont concernés par ces missions et qui doivent se coordonner et s'organiser ensemble

pour faciliter le développement économique et la création d'emplois sur le territoire.

Chef de file avec la Région en matière de développement économique, Lorient Agglomération veillera à structurer une organisation territoriale plus simple et plus efficiente à destination des chefs d'entreprises et des porteurs de projets.

Il s'agit de faciliter et de centraliser l'accès à l'information et aux services dont ils ont besoin : une maison de l'entreprise pourra en être la concrétisation.

La création d'espaces de travail « agiles », tels que les espaces de co-working, fab labs, tiers-lieux... déployés sur tout le territoire sont des

EMPLOI



80 000
emplois



4^e
rang régional



11 000
emplois industriels



3 400
emplois dans le domaine
de la pêche et des produits
alimentaires issus de la
mer

FORMATION & RECHERCHE



7 000
étudiants sur le campus
de Lorient



430
enseignants chercheurs



11
laboratoires et centres
de transferts



390
emplois dans les labos
et centres d'innovation



© F. GALIVEL



© F. GALIVEL

atouts à consolider, tout comme les réserves foncières nécessaires pour anticiper les besoins à venir.

La démarche globale s'appuiera également sur l'économie sociale et solidaire, très dynamique sur le territoire, innovante par nature et vectrice d'inclusion.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer, Équilibrer

Mettre en cohérence les filières de formation avec les besoins du territoire

L'offre de formation, initiale et professionnelle, doit être en adéquation avec l'économie du territoire, pour que les opportunités d'emplois profitent avant tout aux habitants.

Les liens entre les pôles d'enseignement, à tous les niveaux de qualification (enseignement professionnel et supérieur), et les filières économiques qui bénéficient d'un fort potentiel de développement (énergies renouvelables, nautisme, pêche, agriculture, santé, tourisme, matériaux composites...) sont à renforcer et valoriser.

Dans cette logique, il convient d'accompagner et de soutenir les centres de formation, de recherche et l'université de Bretagne Sud.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer

Garantir le maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer

L'agriculture est une filière économique impor-

tante du territoire qui doit pouvoir évoluer de manière durable et économiquement viable.

L'innovation doit permettre de répondre à l'enjeu concernant la préservation des capacités et des surfaces de production.

Il convient d'accompagner la profession afin de faciliter sa transition écologique : l'évolution des pratiques et le renouvellement générationnel des agriculteurs sont autant d'opportunités pour l'ancrer dans de nouvelles dynamiques économiques.

Si le développement de filières de proximité est en phase avec l'émergence d'une nouvelle demande sociétale, il faut pouvoir accompagner la transformation de cette profession vers des modes de production diversifiée, raisonnée et biologique.

Cette diversification devra permettre de s'adapter aux effets du changement climatique, en s'appuyant sur des expérimentations actives (viticulture par exemple).

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer

AGRICULTURE



288

km² de surface agricole utile



460

exploitations agricoles



900

emplois



11%

des surfaces utiles cultivées en agriculture bio



25%

des exploitations commercialisant régulièrement en circuit court



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Dynamiser l'installation, la reprise, le développement d'entreprises et la création d'emplois
- Déployer une stratégie sur le foncier économique

UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE MARITIMES

Le territoire de Lorient Agglomération s'est en grande partie construit et développé autour de ses activités maritimes, lesquelles constituent aujourd'hui une facette incontournable de son identité. Depuis la Compagnie des Indes, le territoire a tiré de son ouverture sur le monde sa capacité d'innovation et sa notoriété, ainsi que sa grande résilience face aux crises subies tout au long de son histoire.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- La grande diversité des activités maritimes.
- Les principaux employeurs du territoire : Naval Group, Marine Nationale.

Menaces

- Les répercussions du BREXIT sur l'économie de la pêche.
- L'adéquation des infrastructures portuaires aux besoins futurs (Énergies marines renouvelables, développement de l'hydrogène, plaisance/pôle course).
- Concurrences territoriales.
- Conflits d'usages.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Définir une stratégie maritime impliquant tous les acteurs concernés

Moderniser les infrastructures et équipements portuaires

Faire connaître et valoriser nos savoir-faire



© F. GALVIEL



OBJECTIFS +

Conforter les activités maritimes en modernisant les infrastructures

Au regard du poids économique et social des filières maritimes, il est nécessaire de :

- conforter leur place de 1^{er} rang national ou international pour la pêche, la course au large, la défense et la construction/réparation navale ;
- renforcer les activités du port de commerce, avec le développement d'une base logistique pour les énergies marines renouvelables et l'hydrogène, ainsi que la diversification des trafics, agro-alimentaires notamment ;
- pérenniser l'activité de réparation navale.

En lien avec la Région Bretagne, il faut soutenir et accélérer l'investissement dans les infrastructures et équipements portuaires (augmentation des capacités d'accueil des ports, à terre et à flot), pour les moderniser et les adapter à l'évolution des besoins d'exploitation et aux exigences environnementales.

+ En lien avec les axes : Transformer, Coopérer

Construire le port de demain

La modernisation des ports de la rade doit leur permettre de réaliser leur transition écologique

et leur révolution numérique, pour en faire de véritables ports durables connectés sur le monde.

Cela passe avant tout par le soutien à la formation, la recherche et l'innovation.

Il convient ainsi d'investir dans l'innovation en matière d'outils de production et de conception des navires :

- décarbonation des navires (pêche, transport passagers et marchandises...);
- transformation et valorisation des produits de la mer ;
- sélectivité des engins de pêche pour préserver les ressources halieutiques ;
- développement des matériaux de construction.

Dans cette logique, la mise en œuvre de l'Inno Campus et la labellisation « Campus des Métiers et des Qualifications », autour des excellences maritimes du territoire, constituent des premières réponses structurantes.

+ En lien avec les axes : Transformer, Coopérer

Faire de Lorient-La Base la capitale internationale du nautisme

Le développement de la filière nautique doit se poursuivre avec cette ambition de construire le port de demain.

Il s'agit ainsi de conforter la place de la rade de Lorient comme pôle de référence mondiale de la course au large, étendard de l'excellence maritime territoriale.

Plus largement, il convient de faciliter l'accès au littoral et aux activités associées (voile de loisir,

ÉCONOMIE



2^e
pôle
maritime
breton avec
19% des
emplois
régionaux

GÉOGRAPHIE



100
km de
linéaire côtier



Une rade de
1200
hectares



10
ports de
plaisance sur
le littoral du
territoire,
avec 3 800
places,
un port
passagers
et un pôle
course au
large

sports de glisse, activités récréatives littorales), pour faciliter leur découverte et leur pratique par les habitants de toutes les communes, notamment les plus jeunes.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble

Fédérer les acteurs maritimes du territoire

Le rayonnement maritime du territoire doit s'appuyer sur la promotion et la diffusion de ses savoir-faire, pour inspirer les vocations professionnelles et générer de l'activité.

Il convient de définir une stratégie maritime capable de fédérer l'ensemble des acteurs concernés, pour favoriser et valoriser les synergies, et consolider les relations entre toutes les forces en présence (Marine Nationale, pêche, nautisme, construction/réparation navale).

Il en va de la pérennité de la filière maritime du territoire qui, forte de sa diversité, doit consolider sa cohésion pour faire face aux fortes concurrences entre territoires maritimes, nationaux et internationaux.

Lorient Port Center doit porter cette démarche et l'ambition de faire valoir les intérêts du territoire vers l'extérieur.

Il s'agit aussi d'engager la filière dans les démarches prospectives, telles que celle portée par l'association internationale des villes portuaires (AIVP) par exemple.

+ En lien avec les axes : Coopérer



© NAVAL GROUP



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Moderniser et développer les infrastructures maritimes du territoire
- Favoriser l'accès de tous les habitants aux activités nautiques

PORT DE PÊCHE DE LORIENT KEROMAN



1^{re}

créée française en valeur en 2020



3 400

emplois dans le domaine de la pêche et des produits alimentaires issus de la mer



2^e

port breton de commerce



3 600

emplois dans la Marine nationale



3 400

emplois dans la filière de la construction et réparation navale



1 100

emplois dans le nautisme (dont 680 au pôle course au large)

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI

Le territoire ambitionne de réunir les conditions favorables pour maintenir et développer les emplois, en attirant de nouvelles activités créatrices d'opportunités.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Fort potentiel de rayonnement et d'attractivité.
- Dynamisme économique.
- Tissu économique et associatif riche.
- Soutien et accompagnement institutionnel des entreprises et associations du territoire.

Faiblesse

- Manque d'attractivité des commerces de centres-villes et de centres-bourgs.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Trouver le bon équilibre entre la nécessaire transition de l'économie de proximité (circuits courts, commerces, artisanat, économie sociale et solidaire) et le soutien aux pôles économiques majeurs

OBJECTIFS

Valoriser et promouvoir l'image du territoire

La fédération des acteurs du territoire autour d'une identité commune doit contribuer à la valorisation de son image : il s'agit de communiquer et de rendre visible cette identité auprès d'investisseurs et de porteurs de projets, pour faire valoir l'économie et l'emploi local. La création d'une marque territoriale et sa promotion participeront de cette démarche d'attractivité.

+ En lien avec les axes : Coopérer

Soutenir et attirer les porteurs de projets et les talents

Afin de faciliter l'accueil et le développement des entreprises sur le territoire, d'encourager l'émergence de projets, notamment innovants, il est nécessaire de mettre en place une véritable politique d'accueil, fondée sur la simplification des démarches.

Cela va de l'accompagnement des porteurs de projet, aux propositions foncières ou immobilières adaptées, en passant par l'aide à l'intégration de la cellule familiale des salariés, ou l'assistance aux démarches d'installation.

Le portail « Entreprendre Lorient-Bretagne Sud » est une première réponse qu'il conviendra de compléter avec d'autres outils.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble

Construire la nouvelle offre aéroportuaire de Bretagne Sud

La future concession aéroportuaire de Lann-Bihoué est un vecteur majeur d'attractivité, avec le développement d'un fret aéroportuaire et la prise en compte des nouvelles modalités de transport aérien (transport à la demande, transport décarboné).

Cette ambition doit être portée en coopération avec les intercommunalités voisines et les partenaires socio-économiques.

+ En lien avec les axes : Coopérer



S'ouvrir sur le monde

L'ouverture sur le monde est ancrée dans l'identité du territoire, historiquement tournée vers l'océan et tissant des liens vers l'extérieur grâce à ses excellences industrielles, maritimes, militaires ou encore agro-alimentaires. Ces liens doivent être sans cesse entretenus et développés, et servir la valorisation et l'enrichissement de nos savoir-faire.

Il convient aussi de créer, d'entretenir et d'animer des réseaux thématiques, institutionnels et professionnels, d'échanges et de partage d'expériences.

Les jumelages avec d'autres territoires, aux échelles nationale et internationale, l'accueil sur le territoire et la participation à des salons et congrès nationaux et internationaux sont également des actions utiles pour valoriser et diffuser notre marque territoriale.

Un nouveau centre de congrès et une réflexion autour du stade du Moustoir permettront de renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Coopérer

Renforcer l'attractivité des métiers du territoire

L'ambition pour le territoire est à la fois de ga-

EMPLOI - FORMATION



10 000

demandeurs d'emploi de catégorie A au 4^e trimestre 2020



3 500

jeunes accompagnés par la Mission locale en 2020, dont 50 % avec un niveau bac et plus



© LE POCHAT



© H. COHONNER

rantir l'épanouissement et l'émancipation des jeunes et de favoriser leur accès au monde du travail.

Les liens entre la formation et le monde professionnel doivent être facilités et renforcés : le développement d'une offre locale de formations, de l'apprentissage à l'enseignement supérieur, adaptée aux besoins des entreprises et activités locales, trouve ici toute sa pertinence.

L'alternance, l'apprentissage, les parrainages, les passerelles avec le monde du travail sont autant de dispositifs à valoriser et à faire connaître à la fois aux employeurs et aux jeunes, et à toutes les personnes en reconversion professionnelle.

L'enjeu est d'autant plus prégnant pour certains secteurs importants ou en tension de l'économie du territoire, comme la pêche, l'agriculture

ou la réparation navale, pour lesquels il s'agit de valoriser l'attractivité des métiers du territoire. Le renforcement du travail en réseau des acteurs de l'emploi et de la formation est une nécessité pour répondre à l'objectif fixé.

+ En lien avec les axes : Coopérer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Adapter l'offre de formations en lien avec les besoins du territoire et créer des passerelles entre les jeunes et le monde professionnel
- Fédérer les acteurs économiques du territoire autour d'une identité commune

ENTREPRISES



5 622

établissements privés dont 40 % localisés sur Lorient



229

établissements de plus de 50 salariés - 3^e rang régional



1300

ha de zones d'activités, dont 20 ha (1,5 %) disponibles



11 %

Taux moyen de vacance commerciale dans les centralités en 2018

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES

Fort de la diversité de ses richesses naturelles, patrimoniales, culturelles, le territoire doit accroître son attractivité touristique au bénéfice de toutes ses communes, dans le respect des ressources et du cadre de vie.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- La diversité de l'offre, entre mer, rade et vallées.
- La richesse du patrimoine naturel, culturel, architectural.

Faiblesses

- Un déficit d'offres d'hébergements
- Un déficit de produits touristiques.

Opportunités

- Un potentiel inexploité.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Privilégier un tourisme durable sur l'ensemble du territoire

Soutenir les communes dans le développement du tourisme



© F. GALIVEL



7%

du **Produit Intérieur Brut (PIB)** du Pays de Lorient (Lorient Agglomération, Communauté de Communes Blavet-Bellevue-Océan et Quimperlé Communauté) générés par le tourisme

OBJECTIFS

Définir une stratégie de développement de l'économie touristique

Les richesses environnementales du territoire et le cadre de vie qui en découle sont autant d'atouts pour développer une économie touristique des 4 saisons.

L'évolution des attentes des touristes nécessite une stratégie claire et partagée, portée par l'Agglomération avec les acteurs privés.

L'enjeu est double et consiste à :

- concilier le nécessaire développement économique avec la préservation de l'environnement et du cadre de vie ;
- dépasser le cadre du tourisme balnéaire estival, et s'orienter vers un tourisme qui essaime à l'année sur l'ensemble du territoire.

Cette stratégie s'appuiera sur le développement de pôles touristiques au sein du territoire, en coopération renforcée avec Quimperlé Communauté, et en regard du schéma de développement touristique de la destination Golfe du Morbihan-Bretagne Sud.

Il s'agira d'améliorer les conditions d'accueil en diversifiant l'offre d'hébergements touristiques, avec une vigilance particulière sur la

concurrence des offres de location de courte durée.

+ En lien avec les axes : Équilibrer, Coopérer

Diversifier et valoriser les offres de découverte du territoire

La diversification de l'offre touristique doit s'appuyer sur la valorisation de toutes les richesses patrimoniales du territoire : naturelles, maritimes, architecturales et culturelles.

Ainsi l'offre reposera sur :

- le tourisme maritime, autour des activités littorales et nautiques ;
- le tourisme vert, avec les circuits de découverte en espaces naturels (randonnée, cyclos...), les vallées du Scorff et du Blavet devant s'affirmer comme les traits d'union entre littoral et campagne, et entre les communes ;
- le tourisme culturel, appuyé par les équipements muséographiques qu'il convient de conforter et valoriser, grâce à un projet scientifique autour de la rade (musée de la Compagnie des Indes, musée national de la Marine)



2400

emplois en moyenne à l'année



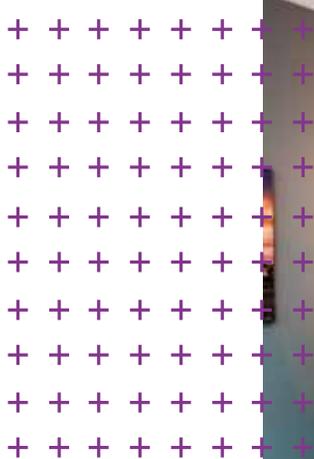
3800

emplois en haute saison



1

million de touristes chaque année sur la destination Lorient-Quimperlé



© S. LOREC

et un parcours muséographique mémoriel en lien avec la Marine Nationale, ou encore la découverte de l'architecture militaire et de reconstruction ;

- le tourisme événementiel, avec comme fer de lance le FIL et la valorisation de la culture celtique.

D'autres formes thématiques sont aussi à développer : le tourisme d'affaire ; le tourisme sportif axé sur les spécificités du territoire (voile, sports de glisse et urbains, vélo, kayak, cheval...) ; le tourisme de santé et de bien-être ; voire d'autres formes émergentes en lien avec les produits du terroir.

Enfin, une orientation sociale et solidaire est attendue, avec l'ambition de permettre à tous de bénéficier de l'offre touristique du territoire, notamment aux personnes en situation de fragilité ou de handicap.

label Ville d'Art et d'Histoire de Lorient pourrait s'élargir à tout le territoire.

Le label « Tourisme et Handicap » contribuerait à renforcer les ambitions affirmées du territoire en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Équilibrer

+ En lien avec les axes : Équilibrer

Conforter la promotion touristique du territoire

La valorisation de nos offres touristiques passe par le développement de portails numériques et d'offres servicielles permettant de les faire connaître.

Un travail de labellisation est à poursuivre pour qualifier qualitativement l'offre touristique : le



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Élaborer le nouveau schéma de développement touristique du territoire
- Valoriser les patrimoines naturels, culturels, architecturaux et industriels sur l'ensemble des communes



38
hôtels



27
camps



430 000
entrées totalisées sur 6
équipements majeurs



270 000
participants aux évènements professionnels



© F. GALIVEL

AXE 3 TRANSFORMER

Un territoire engagé pour sa **transformation écologique**

Le territoire s'engage pour sa transformation écologique afin de répondre aux défis des mobilités du quotidien, du changement climatique et de la transition énergétique. Les questions de la décarbonation des transports et des énergies et de la gestion des déchets sont au cœur des actions à mener.

UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Mieux se déplacer, en tout point du territoire, est une attente très forte des habitants, pour le travail comme pour les loisirs, ceci dans le respect de la nécessaire transition énergétique et écologique. Le projet de territoire engage ainsi une véritable « révolution » des mobilités du quotidien.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Bonne accessibilité du territoire via la route et les voies ferrées (ligne à grande vitesse et transport express régional (TER)).

Faiblesses

- Offre de transport en commun jugée insuffisante.
- Manque de développement des modes doux.
- Nombreux embouteillages liés à la dépendance à la voiture.

Opportunités

- Réduire les tensions liées aux déplacements en agissant sur les déséquilibres territoriaux.
- Tendre vers une mobilité apaisée, sécurisée et plus respectueuse de l'environnement.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Fluidifier les déplacements en voiture

Limiter la place des voitures au profit des mobilités douces et des transports en commun



OBJECTIFS +

Améliorer les transports en commun et l'intermodalité

L'amélioration des transports collectifs et des déplacements multimodaux est une priorité majeure du projet de territoire, avec un engagement fort vers la décarbonation des mobilités. La densification de la desserte TER du territoire est la réponse la plus structurante à l'engorgement du réseau routier (RN135, RD465 et 769) : elle doit être accentuée en coopération avec la Région Bretagne.

A l'échelle du bassin de mobilités, les interconnexions multimodales sont à améliorer par la création de pôles d'échanges, facilitant l'accès aux transports en commun (train, lignes express de bus, autre type de transport en site propre, bateaux transrade) et le report vers les mobilités actives.

Le réseau de transport collectif du territoire doit être mis à niveau pour s'adapter aux évolutions des besoins, notamment pour la desserte des zones d'emplois et d'enseignement.

L'optimisation des cadences, une meilleure coordination avec les établissements scolaires, la qualité d'accueil des usagers sont autant d'actions qui amélioreront l'offre de transport collectif et faciliteront son accès.

La tarification est aussi à repenser, à l'échelle du bassin de mobilité jusqu'à l'échelle régionale.

L'information aux usagers doit être améliorée via des offres servicielles intégrées et compatibles aux dispositifs régionaux, KORRIGO par exemple.

En outre, une réflexion spécifique est à poursuivre pour l'île de Groix afin de proposer des solutions adaptées aux îliens.

D'autres propositions alternatives doivent également être étudiées et expérimentées pour accompagner l'évolution des pratiques :



© S.LOREC

transports à la demande, « surfbus » sur la côte, partage de véhicules propres...

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Équilibrer, Coopérer

Mettre à niveau le réseau routier

La voiture restant l'un des principaux moyens de transport, il est important d'agir pour résorber les points de congestion des RN165, RD465 (Pénétrante de Lorient) et 769 (Plouay-Lanester), avec la réalisation d'aménagements qui restent nécessaires : échangeur de Toul Douar à Hennebont, mise à 2x2 voies entre Plouay et Lanester, 4^e branche de l'échangeur du Porzo.

Pour faciliter les intermodalités vers les transports collectifs et les mobilités actives, les entrées de villes doivent être aménagées et équipées en priorité avec des parking-relais et aires de co-voiturage.

Les réflexions et expérimentations sont aussi à mener sur les aménagements et les évolutions



58 %

des déplacements quotidiens effectués en voiture



82 500

véhicules par jour sur le pont du Sac'h (RN 165), comparable au trafic des axes périphériques des métropoles de Rennes ou de Nantes



+1,2 %

/an d'augmentation du trafic sur la RN165 en 20 ans



51 000

navetteurs - actifs travaillant dans une autre commune que celle où ils résident



© LAÏN SAINT-MAUR

d'usages du réseau routier : utilisation de voies réservées aux covoitureurs ou bande d'arrêt d'urgence aux transports collectifs.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Équilibrer, Coopérer



3

habitants sur 4 résidant à moins de 300 m d'un arrêt de bus

Accompagner les usagers au changement de pratiques

Les changements de pratiques en matière de mobilités doivent être accompagnés par la mise en œuvre de :

- nouvelles formes de déplacements et d'aménagements des espaces publics ;
- temps d'expérimentations de ces nouvelles formes, pour les ajuster au mieux aux besoins ;
- services d'information des usagers, via des outils numériques permettant de diffuser facilement les possibilités offertes d'intermodalité et les temps de trajets (« Mobility As a Service »).

Une réflexion particulière sera engagée sur les coûts d'accès aux transports en commun pour les usagers, afin de favoriser les reports intermodaux vers le collectif.



35 %

des déplacements actifs (marche à pied et vélo)



4

gares ou haltes TER

L'accompagnement des entreprises et des établissements scolaires dans l'élaboration de leurs plans mobilité constitue un objectif prioritaire. Enfin, une réflexion plus globale mérite d'être engagée sur la synchronisation des temps du quotidien : horaires d'écoles et d'embauches des salariés pourraient être réinterrogées pour fluidifier les circulations.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Coopérer

Donner aux mobilités douces leur place dans l'espace public

Témoignant de l'aspiration des habitants à adapter leurs modes de vie aux enjeux de transition écologique, le développement des mobilités douces doit être encouragé, facilité et l'aménagement des espaces publics repensé pour permettre des déplacements confortables et sécurisés.

Une des actions phares est la définition et surtout la mise en œuvre d'un plan vélo ambitieux à l'échelle du territoire, en lien avec le schéma structurant du Département : lisibilité, sécurisation et continuité des itinéraires cyclables intercommunaux, aménagement de liaisons urbaines adaptées et végétalisées, lieux sécurisés de stationnement.

Le schéma cyclable du territoire s'appuiera sur un réseau structuré facilitant l'usage du vélo, notamment dans les déplacements transrade et entre communes.

Il s'agit aussi de favoriser les déplacements piétons par la création de zones dédiées dans les centralités, d'expérimenter et promouvoir d'autres alternatives de mobilités.

Enfin l'étude en cours relative au développement de la logistique urbaine, ou logistique du dernier kilomètre, doit permettre d'aboutir à des solutions opérationnelles à l'échelle de l'agglomération.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Équilibrer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Rendre attractifs les transports collectifs pour le plus grand nombre
- Mettre en œuvre un plan vélo ambitieux à l'échelle du territoire

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR **RÉPONDRE AU** **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Chacun doit contribuer à la lutte contre le changement climatique, et ceci passe par une modification des comportements et de certaines politiques publiques. Ce doit être la priorité de tous au bénéfice des générations futures !

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Des politiques de protection déjà mises en œuvre

Menaces

- Impacts des dérèglements climatiques sur les atouts et forces du territoire : submersion du littoral, érosion de la biodiversité, augmentation des températures.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Promouvoir de nouvelles formes urbaines

Permettre aux habitants d'utiliser l'espace public comme un jardin commun

Favoriser la rénovation thermique des bâtiments

OBJECTIFS



6 355

hectares d'espaces artificialisés (espaces urbains, voies de communication, etc.), soit 8,6 % de la superficie totale de Lorient Agglomération



10 %

de la surface agricole utile protégée dans le SCoT, sous l'appellation espaces agro-naturels protégés (EANP)

Faire évoluer les pratiques en matière d'urbanisme

Il apparaît aujourd'hui essentiel de mettre en œuvre de nouvelles formes d'aménagement du territoire, rapprochant lieux de vie et zones d'emplois, et préservant les espaces naturels et agricoles.

Les documents de planification doivent pérenniser ces intentions et renforcer les principes de sobriété foncière et de densification, fondées sur :

- la reconstruction de la ville sur la ville ;
- la réhabilitation des friches ;
- le « bimby » (built in my back yard, littéralement construire dans mon jardin), comme alternative à l'étalement urbain ;
- l'action contre la vacance des logements.

L'objectif national de « zéro artificialisation nette » des sols doit être une opportunité de repenser nos centralités pour accompagner l'équilibre territorial, et agir pour la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement. Les démarches de planification territoriale, tels que les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), doivent permettre de satisfaire cet objectif, en recherchant les points et dénominateurs communs entre communes ou groupes de communes, dans le respect de leurs compétences et de leurs spécificités.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Équilibrer



© H. COHONNER

Permettre aux citoyens de se réapproprier et de réinvestir l'espace public

Avec la densification des villes et des centralités, la qualité des espaces publics va devenir un enjeu majeur pour préserver la qualité du cadre de vie et le bien-être des habitants.

La nature en ville doit devenir un élément central de la planification urbaine.

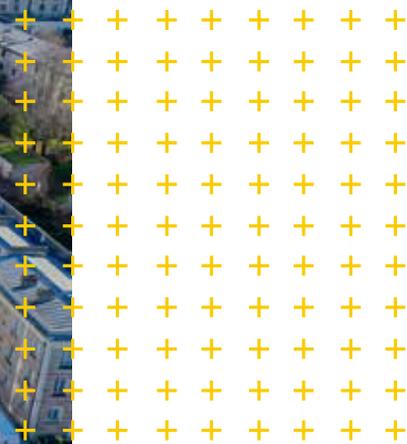
L'implication des usagers dans les choix d'aménagement des espaces publics favorisera leur appropriation et leur utilisation : ils constitueront des espaces de vie complémentaires, dans le prolongement de l'espace privé des logements.

En outre, les jardins publics créent également des îlots de fraîcheur, améliorant les conditions de vie en été, lors des épisodes de forte chaleur, et concourant à la préservation de la biodiversité.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Coopérer

Améliorer les performances écologiques et énergétiques des bâtiments

La réduction de l'empreinte écologique et énergétique des bâtiments est un objectif tant pour



l'habitat que pour l'activité économique, dans le neuf comme dans l'ancien.

Le recours aux énergies renouvelables, réutilisables et mutualisables (réseaux de chaleur, installations partagées, portages associatifs) doit être privilégié.

Le projet de territoire ambitionne ainsi de promouvoir des modes constructifs innovants, dans le respect des nouvelles exigences environnementales et énergétiques.

L'écoconstruction est un levier de premier ordre : il s'agit d'encourager l'utilisation de matériaux biosourcés et à faible impact écologique, de mobiliser les acteurs du territoire en ce sens, et de s'appuyer sur les réseaux locaux d'innovation et de Recherche et Développement (Université et laboratoires).

L'accompagnement de la rénovation thermique de l'ancien est également une action à encourager.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Coopérer

Agir pour prévenir les risques naturels

Le changement climatique accentue les risques naturels, notamment de submersion marine sur

le littoral ou d'inondations urbaines : leur prévention est primordiale, par le renforcement des politiques en matière de planification territoriale, de gestion des eaux pluviales, d'anticipation et de culture du risque.

Les sécheresses constituent également une menace sur les ressources disponibles pour l'approvisionnement en eau : leur préservation passe par l'incitation aux économies d'eau et la sécurisation des approvisionnements en eau potable, en lien avec les autres bassins hydriques du Morbihan.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Coopérer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Rénover énergétiquement le bâti existant
- Intégrer « la nature en ville » comme élément central des politiques d'aménagement

UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE **TRANSITION** **ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

Déjà précurseur dans la gestion de ses déchets, le territoire veut renforcer ses ambitions en s'engageant dans une démarche volontariste de transitions écologique et énergétique, fondée sur une décarbonation de son énergie et l'accompagnement des filières agricoles et halieutiques.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Richesse et diversité des ressources pour assurer les transformations énergétique et agricoles : terre, mer, soleil, vent.
- Potentiels pour la transition.

Menaces

- L'impact du réchauffement climatique : submersion du littoral, érosion de la biodiversité, sécheresses.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Partager et développer les bonnes pratiques



© S. LOREC

OBJECTIFS +

Contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée

Pour satisfaire l'enjeu stratégique de transition énergétique, le territoire doit s'engager pleinement dans la promotion de la sobriété énergétique et dans la production d'énergie décarbonée.

En premier lieu, il convient d'accompagner les citoyens et acteurs socio-économiques vers l'optimisation et la rationalisation de leurs consommations d'énergie.

Le territoire doit être un acteur engagé dans la filière économique des énergies renouvelables. Aussi Lorient Agglomération, avec les communes, souhaite poursuivre et développer la production d'énergies renouvelables et réutilisables (énergies marines, bois, solaire), avec des retombées écologiques, économiques et fiscales directement bénéfiques pour l'ensemble du territoire.

Cette ambition s'appuie sur une stratégie structurée autour de l'hydrogène vert et du gaz naturel vert (GNV) pour décarboner les transports maritimes et terrestres : la réalisation, en cours, de stations de distribution d'hydrogène vert, en lien avec le renouvellement de la flotte de bus et du bateau transrade à hydrogène et/ou GNV verts, en sont les premières concrétisations.

Dans cette logique, l'appui des filières d'excellence, maritime et agricole, de recherche et de formation professionnelle, doivent être au cœur de cette démarche territoriale.

+ En lien avec les axes : Rayonner

Promouvoir et accompagner la transition des productions primaires, agricoles et halieutiques, en lien avec les besoins du territoire

La décarbonation de l'énergie intéresse directement les filières agricoles et halieutiques, engagées dans la transition écologique de leurs productions.

Le secteur de la pêche doit être accompagné dans la décarbonation de sa flotte de navires et la conservation des ressources halieutiques. Plusieurs outils seront disponibles à moyen et long termes à travers les projets structurants d'énergies marines renouvelables et de production d'hydrogène vert.

De même, la filière agricole doit être soutenue dans la poursuite de ses objectifs de transition vers une agriculture moins consommatrice d'intrants, et plus orientée vers les productions raisonnées et biologiques : la valorisation des produits passe par le développement d'équipements locaux de transformation (légumeries,



50 %

de la consommation énergétique du territoire issue des produits pétroliers



plus de

5 %

hausse des consommations annuelles depuis 2015



581

kg/an par habitant de déchets produits (idem moyenne française)



2
recycleries
sur le terri-
toire, dont
une à Groix



1
maté-
riauthèque
située sur la
déchèterie de
Caudan



© H. COHONNER

cuisines centrales), la facilitation des circuits courts, et une politique d'achat public en leur faveur.

Ainsi l'agriculture et la pêche concourront à l'émergence d'un écosystème alimentaire territorialisé et durable, au bénéfice des habitants et de leur propre attractivité.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner

Faire de l'agglomération un territoire vertueux en matière de prévention et valorisation des déchets

Le territoire est précurseur en matière de gestion et de valorisation des déchets ; ses performances de tri se situent parmi les meilleures au niveau national.

La forte augmentation des coûts de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) oblige à adapter les moyens et fréquence de collecte des déchets ménagers. Les enjeux concernent désormais la réduction des déchets produits et le développement de la valorisation énergétique.

Il s'agit alors de poursuivre l'ensemble des actions engagées de prévention de production des déchets pour inciter les usagers à une consommation plus responsable, et de valoriser les dy-

namiques de réemploi et de réutilisation.

En outre, l'amélioration de nos performances en matière de valorisation des déchets passera par la mutualisation des installations avec les territoires voisins afin d'assurer leur optimisation.

+ En lien avec les axes : Coopérer

Dynamiser l'économie circulaire

Les dynamiques d'économie circulaire du territoire doivent être renforcées en favorisant les circuits courts et les dynamiques de réemploi et de réutilisation (recycleries, matériauuthèques...).

En ce sens, la commande publique constitue un levier important pour soutenir et renforcer les dynamiques territoriales.

+ En lien avec les axes : Coopérer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Accroître la part des énergies renouvelables pour assurer l'autonomie énergétique
- Développer la valorisation énergétique des déchets



© S. LOUPEC

AXE 4 ÉQUILIBRER

Un territoire aménagé pour
la qualité de vie de tous

La quatrième ambition du projet portée par son axe « Équilibrer » est de garantir sa cohésion et son aménagement équilibré entre littoral, villes et campagne. Il s'agit de permettre un accès pour tous au numérique et aux fonctions et services essentiels sur l'ensemble du territoire, grâce à des pôles de proximité par exemple.

UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ENTRE VILLES ET RURALITÉS

L'équilibre du territoire, du Nord au Sud, de la rive gauche à la rive droite de la rade, entre villes, île et campagnes, est un enjeu central pour sa cohésion. Son aménagement et son développement autour de pôles de proximité seront les garants d'un accès pour tous aux fonctions et services essentiels. Face à l'attractivité grandissante du littoral, le maintien du cadre de vie sur l'ensemble du territoire est un gage de réussite pour l'avenir.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Une bonne dynamique de coopération entre communes.

Faiblesses

- Centralisation des activités autour du cœur d'agglomération.
- Transfert de certains services « à contact humain » vers des plates-formes dématérialisées

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Rééquilibrer le territoire entre ville,
littoral et campagne



© S. LOREC



61,4 %

des habitants de l'agglomération concentrés à Lorient, Lanester, Ploemeur, Hennebont et Guidel, dont 28 % pour la ville centre

OBJECTIFS

Développer les pôles de centralité regroupant les fonctions essentielles

La revitalisation des centralités, rurales plus particulièrement, constitue un levier crucial pour garantir l'équilibre du territoire dans l'accès de ses habitants aux fonctions essentielles : s'éduquer, travailler, se soigner.

Il convient en premier lieu de répartir opportunément les pôles d'emplois sur le territoire (zones d'activités économiques, commerces), tout comme les équipements publics, culturels et sportifs notamment, sur la base d'un schéma structurant partagé et repensé au vu des questions des mobilités du quotidien et de l'habitat.

Le développement d'espaces de co-working et plus largement de tiers-lieux est également une opportunité de dynamisation économique et sociale des centre-bourgs.

Le schéma de cohérence territorial (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les docu-

ments de contractualisation entre l'Agglomération et les communes traduiront cet objectif de développement.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner

Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire

L'accès équitable aux services publics pour tous les habitants est un autre enjeu majeur du projet : il convient donc de s'assurer d'une répartition équilibrée d'accès de proximité aux services, grâce à une nouvelle organisation autour des pôles de centralités.

Le projet de territoire redéfinit la place de l'Agglomération : celle-ci est une organisation administrative des communes au service des habitants.

Elle doit s'adapter pour être davantage présente sur le territoire, en lien avec les com-



5

communes ayant un lycée : Hennebont, Lanester, Lorient, Ploemeur et Port-Louis



4

structures « Maison France Services » sur le territoire : Riantec, Groix, Lorient, Plouay



60 %

des 227
magasins
de grande
distribution
sont localisés
à Lorient et
Lanester



8

communes
sans aucune
grande
distribution

munes qui peuvent, réciproquement, mettre leurs moyens à disposition.

Les maisons de services publics constituent un outil pertinent, complété par la numérisation responsable des démarches, afin de ne pas exclure les personnes éloignées du numérique.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer, Coopérer

Valoriser les atouts de la ruralité

Les espaces ruraux sont nécessaires à l'équilibre d'un territoire qui s'urbanise de plus en plus.

Les trames vertes, bleues et noires (lutte contre la pollution lumineuse nocturne), les zones humides et les espaces naturels méritent une attention toute particulière : ils contribuent à la qualité de notre environnement et notre santé, socle de notre cadre de vie.

Si leur préservation est essentielle, ils sont aussi un vecteur de valorisation du tourisme vert.

Les atouts ruraux doivent aussi profiter aux zones urbaines grâce aux complémentarités portées par les dynamiques d'économie circulaire et les circuits courts, entre lieux de



© S. LOREC

productions agricoles et de consommation. L'intégration de l'agriculture dans les espaces citadins permettra de reconnecter les habitants à la terre, via l'implantation de fermes urbaines et péri-urbaines.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Développer un maillage d'espaces de co-working et de tiers-lieux sur le territoire
- Développer des pôles de proximité pour l'accès aux services publics

UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

L'accès au numérique pour tous, en tout point du territoire, est un enjeu majeur, source de développement économique et de cohésion sociale.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Existence d'un tissu économique numérique.
- Plusieurs projets numériques portés par les communes de l'agglomération.

Faiblesses

- Plusieurs zones blanches.
- Départ des emplois numériques vers les métropoles.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Assurer une couverture numérique optimale sur tout le territoire

Former les usagers et les accompagner dans l'utilisation du numérique



OBJECTIFS +

Faire de Lorient Agglomération un territoire 100 % connecté

Le déploiement du numérique à l'ensemble du territoire est une condition sine qua non de cohésion et d'équité du territoire. Aussi le développement du mix connectif (4G/5 g- fibre) est une priorité qui doit s'inscrire dans un calendrier opérationnel plus ambitieux.

Il doit permettre de structurer un véritable « territoire intelligent » (smart city) au service de tous ses habitants, dans les domaines des services publics, mobilités, offres culturelles et touristiques, de la santé...

Le numérique est un vecteur d'inclusion, grâce au développement d'accès gratuits dans les espaces publics ou lieux touristiques, de tiers-lieux numériques, de mise à disposition de logiciels adaptés aux handicaps.

Par ailleurs, l'Agglomération poursuit son objectif de se doter de moyens propres pour assurer sa cybersécurité, avec des data center et des réseaux de fibre mutualisés avec le Groupement Hospitalier Bretagne Sud, l'Université de Bretagne Sud, et les communes volontaires pour y adhérer.

La pérennisation et l'adaptation du Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) pour le numérique seront utiles à l'accompagnement des communes du territoire.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer



Accompagner la transition numérique auprès de tous les usagers

S'il est essentiel, dans un monde hyperconnecté, de favoriser et promouvoir les innovations numériques, il convient de veiller à la fracture numérique.

Il s'agit donc d'accompagner et former les usagers, notamment en animant et soutenant le tissu associatif, pour vulgariser l'usage du numérique et l'accès aux offres servicielles existantes.

Sur le plan économique, l'usage du numérique dans les entreprises, les commerces et les services publics est à soutenir et faciliter : plateformes virtuelles d'achats dématérialisés (e-commerce local, dispositifs de click-and-collect), soutien à l'innovation numérique, insertion professionnelle des jeunes (cartographie des offres de formations et de stages en lien avec les métiers du nouveau monde).

+ En lien avec les axes : Rayonner, Coopérer

Agir pour un numérique responsable

La numérisation de nos sociétés et de nos quotidiens peut susciter une certaine défiance : elle



© H. COHONNER



© S. LOREC

doit, de ce fait, s'accompagner d'une responsabilisation sociétale et environnementale.

La gestion et la protection des données personnelles constituent un point crucial, nécessitant une approche mutualisée entre communes et Agglomération.

L'écriture du prochain schéma territorial du numérique intégrera une approche sociale (débat sur la place et l'évolution des usages numériques) et environnementale (décarbonation des équipements, santé, paysages...).

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Coopérer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Accompagner les associations dans la formation des habitants au numérique
- Poursuivre le déploiement responsable des infrastructures numériques sur tout le territoire



70

entreprises de technologies en lien avec le numérique sur le territoire



1600

emplois dans le numérique



1

laboratoire de recherche numérique



1

tiers-lieu sur le numérique - Plusieurs fab-lab



© LBST/T. DEREGNIEAUX

AXE 5 COOPÉRER

Un territoire **acteur du rééquilibrage de la Bretagne**

Le projet de territoire vise l'engagement des coopérations nécessaires avec les territoires voisins pour améliorer le cadre de vie (mobilités, habitat, environnement) et positionner le territoire comme le 3^e pôle breton. Au service des 25 communes, le rôle de l'Agglomération est ici central, et doit s'appuyer sur la participation des citoyens.

UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Le devenir du territoire est l'affaire de tous : les politiques publiques doivent associer de plus en plus les acteurs, citoyens, usagers, entreprises, associations, etc. L'Agglomération doit être davantage au service des communes.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Proximité élus-citoyens.
- De nombreuses coopérations entre communes.
- La synergie des réseaux professionnels actifs.

Opportunité

- La dynamique de coopération créée et renforcée dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

Faiblesse

- Une instance communautaire éloignée des communes

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Soutenir les coopérations actives et innovantes entre les communes du territoire

Construire un esprit communautaire en dépassant les seuls intérêts communaux

Mutualiser plus de moyens et de compétences pour co-construire les projets structurants

OBJECTIFS +

Renforcer la proximité de l'agglomération auprès de ses communes membres

Les collaborations entre services communautaires et communaux doivent s'intensifier, avec un soutien affirmé de l'ingénierie communautaire aux communes.

Des mutualisations des systèmes d'informations et numériques, de la commande publique, du conseil juridique notamment, seront également à étudier.

Des accompagnements plus spécifiques en matière d'accueil du public et des usagers (guichets uniques, maisons de services...) sont à renforcer, en identifiant clairement les bons interlocuteurs pour faciliter l'information et le conseil.

Les échanges sur les retours d'expérience et les bonnes pratiques entre agents et élus, par la mise en place de groupes de travail et de formations internes thématiques, contribueront à l'enrichissement mutuel des compétences, et, in fine, à l'amélioration des services rendus à la population.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer, Équilibrer



© LAÏN SAINT-MAUR

Faciliter les coopérations entre communes pour améliorer l'offre de services

Les relations entre communes elles-mêmes doivent répondre de la même intention que les relations entre agglomération et communes.

L'intensification de leurs collaborations est à privilégier, pour favoriser les mutualisations de matériels et équipements (sport, culture, restauration collective...), partager les expériences et bases documentaires, créer des liens et synergies entre projets communaux. La mutualisation des équipements et matériels, déjà opérationnelle entre communes et acteurs associatifs, est à faciliter et renforcer pour, par exemple, favoriser l'accès aux offres sportives et culturelles.

+ En lien avec les axes : Transformer, Équilibrer



© S. LOREC



Améliorer l'implication des communes au travers d'une gouvernance communautaire partagée

La gouvernance communautaire doit être mieux partagée et lisible pour l'ensemble des élus du territoire, ses acteurs socio-économiques et ses habitants.

Cela passe par le renforcement des outils de communication expliquant les décisions de l'agglomération, par la décentralisation des réunions et par l'organisation de visites d'élus communaux et rendez-vous thématiques sur les projets d'intérêt majeur.

Les modalités de gouvernance et de coopérations seront structurées dans le cadre d'un pacte de gouvernance et de proximité.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Conforter l'ingénierie communautaire au service des communes
- Développer les services mutualisés entre communes et Lorient Agglomération

UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'esprit de coopération est l'intention première du projet de territoire et doit s'appuyer sur les relations de confiance et l'engagement de tous les acteurs, à tous les niveaux décisionnels, pour garantir sa réussite collective.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Richesse du tissu associatif.
- Qualité des relations humaines.

Menaces

- Éloignement des institutions.

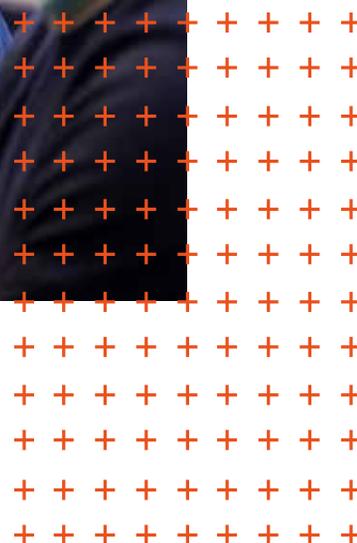
PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Impliquer les citoyens et acteurs socio-économiques dans l'élaboration des politiques publiques





© L'AVN SAINT-MAUR



OBJECTIFS

Permettre aux citoyens et acteurs socio-économiques de participer à la définition et l'évaluation des politiques publiques

L'implication des usagers et acteurs socio-économiques dans la réflexion, la co-construction et l'évaluation des projets structurants est un préalable à leur acceptation et leur réussite.

La mise en œuvre de parcours usagers et de comités de suivis est une première réponse, complétée par le recours à des méthodes d'évaluations des actions fondées sur des indicateurs objectifs.

La réciprocité est également de mise, et doit se traduire par un engagement des acteurs socio-économiques au côté des institutions publiques : la constitution et l'animation de groupes de travail et de réflexion sont une se-

conde réponse à cette implication citoyenne dans les choix pour l'avenir du territoire.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer

Faire connaître et reconnaître l'action de l'agglomération auprès des citoyens et acteurs socio-économiques

Les bases de la confiance réciproque entre élus, acteurs socio-économiques et citoyens reposent sur la transparence et la diffusion de l'information : les actions communautaires



© F. CALVEL

doivent ainsi être partagées en rendant accessibles les présentations, les indicateurs de mise en œuvre et les bilans des projets.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer

Conforter le rôle du Conseil de Développement dans les dynamiques participatives

Lorient Agglomération souhaite que le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) joue un rôle central dans l'animation des dynamiques participatives du territoire.

Cette collaboration est d'autant plus opportune qu'elle permettra une ouverture à l'ensemble du bassin de vie du Pays de Lorient.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Développer les enquêtes de satisfaction des politiques publiques auprès des usagers
- Rendre accessibles les présentations, les indicateurs de mise en œuvre et les bilans des projets

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

L'Agglomération est le 3^e pôle de Bretagne, un pôle d'équilibre face aux métropoles du grand Ouest. Le projet de territoire engage les coopérations nécessaires avec les territoires voisins pour améliorer notre cadre de vie (mobilités, habitat, environnement) et rayonner encore davantage.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Une culture de la coopération territoriale.
- Des instances communes de travail avec les EPCI voisins (AUDELOR, SPL Bois, X-Sea).

Faiblesses

- Concurrence entre territoires.
- Sous-estimation du potentiel du territoire.

Opportunités

- Ouverture sur le monde.
- Image positive des territoires de Bretagne.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Coopérer activement avec les communautés et agglomérations voisines pour peser davantage et se créer une véritable place entre les trois métropoles bretonnes (Brest, Rennes et Nantes)

Coopérer activement sur les mobilités avec les intercommunalités voisines

OBJECTIFS +

S'affirmer comme le 3^e pôle breton

Le positionnement du territoire doit lui permettre de se faire reconnaître comme le 3^e pôle de la Région Bretagne, avec les métropoles rennaise et brestoise, en valorisant ses singularités : un territoire à taille humaine, de proximité, de solidarité, de spécificités économiques et d'innovations.

L'enjeu consiste à peser dans l'équilibre territorial de la Bretagne afin de pouvoir bénéficier d'un effet d'entraînement pour porter collectivement les projets territoriaux auprès du Département, de la Région et de l'État.

+ En lien avec les axes : Rayonner

Renforcer les liens avec nos partenaires à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois

Le premier niveau de coopérations du territoire,

au-delà de ses frontières géographiques et administratives, se situe à l'échelle du bassin de vie et de mobilités du Pays de Lorient (Quimperlé Communauté, Communauté de Communes Blavet-Bellevue-Océan), élargi aux intercommunalités voisines (Roi Morvan, Pontivy Communauté, Centre Morbihan et Auray-Quiberon).



© A. DUJONCQUAI



© G. PETITPAS

Ce niveau de coopération devra s'élargir à l'arc Bretagne Sud, de Quimper-Saint-Nazaire.

Il convient de renforcer les coopérations existantes et de les élargir aux enjeux majeurs des mobilités (aéroport, intermodalités, transports scolaires...), du développement économique et des infrastructures publiques (culturelles et sportives notamment).

Elle passe par le partage des projets entre intercommunalités, avec la mise en place d'instances de dialogue à organiser.

+ En lien avec les axes : Transformer, Équilibrer

Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

L'ambition territoriale doit se porter aux échelles nationale et internationale, fidèle à la tradition d'ouverture sur le monde.

Le territoire cherchera à s'arrimer aux réseaux d'influence européens et internationaux grâce à ses filières d'excellences agro-alimentaires et maritimes, et leurs capacités exportatrices.

La démarche s'appuiera sur le renforcement des partenariats existants et le développement de projets structurants et innovants, en consortium avec d'autres territoires et en lien avec

l'université de Bretagne Sud et les structures de recherche.

L'intégration et l'animation de réseaux thématiques et jumelages avec d'autres territoires, compléteront la démarche pour consolider nos savoir-faire en matière d'énergies décarbonées renouvelables, de nautisme, de pêche, d'agro-alimentaire, de handicap, d'urbanisme, de gestion des risques naturels, etc.

+ En lien avec les axes : Rayonner, Transformer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Renforcer les coopérations en matière de mobilités avec les intercommunalités voisines
- Adopter une stratégie de planification territoriale partagée avec les intercommunalités voisines

30 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE



La réponse aux enjeux stratégiques et leur déclinaison en objectifs opérationnels doit se traduire en un plan d'actions concrètes auquel chaque acteur du territoire, public ou privé, participera.

C'est l'esprit dans lequel ce projet de territoire a été élaboré, et c'est l'esprit dans lequel il sera mis en œuvre. Ainsi, Lorient Agglomération sera tantôt pilote, tantôt coordinatrice et facilitatrice, ou simple partenaire, selon son champ de compétences et sa légitimité à agir. Elle aura donc un rôle d'ensemblier potentiellement bien plus large que le champ actuel de ses compétences. La définition du plan d'actions



© F. GALIVEL
© LA'N SAINT-MAUR

communautaires, et ses implications juridiques, techniques, réglementaires et budgétaires, appartient à l'exécutif qui en débattira au sein du conseil pour prioriser et phaser sa mise en œuvre.

Ce travail de choix et d'arbitrages se fera dans l'esprit de concertation qui a animé tout le processus d'élaboration du projet de territoire, et qui continuera d'en être le guide.

Les actions présentées ci-après illustrent, de manière non exhaustive, la diversité des interventions à couvrir, témoignant de l'ambition portée.

AXES	ENJEUX	ACTIONS PHARES
VIVRE ENSEMBLE	1.1	Agir sur les coûts d'accès au logement
	1.1	Renforcer les outils d'insertion sociale et professionnelle
	1.2	Valoriser les productions alimentaires locales
	1.2	Prévenir la santé en luttant contre les nuisances et pollutions environnementales
	1.3	Améliorer l'accessibilité de l'offre sportive et culturelle pour tous les habitants
	1.3	Implanter une maison de la culture bretonne en un lieu du territoire
RAYONNER	2.1	Dynamiser l'installation, la reprise, le développement d'entreprises et la création d'emplois
	2.1	Déployer une stratégie sur le foncier économique
	2.2	Moderniser et développer les infrastructures maritimes du territoire
	2.2	Favoriser l'accès de tous les habitants aux activités nautiques
	2.3	Adapter l'offre de formations en lien avec les besoins du territoire et créer des passerelles entre les jeunes et le monde professionnel
	2.3	Fédérer les acteurs économiques du territoire autour d'une identité commune
	2.4	Élaborer le nouveau schéma de développement touristique du territoire
2.4	Valoriser les patrimoines naturels, culturels, architecturaux et industriels sur l'ensemble des communes	
TRANSFORMER	3.1	Rendre attractifs les transports collectifs pour le plus grand nombre
	3.1	Mettre en œuvre un plan vélo ambitieux à l'échelle du territoire
	3.2	Rénover énergétiquement le bâti existant
	3.2	Intégrer « la nature en ville » comme élément central des politiques d'aménagement
	3.3	Accroître la part des énergies renouvelables pour assurer l'autonomie énergétique
	3.3	Développer la valorisation énergétique des déchets
ÉQUILIBRER	4.1	Développer un maillage d'espaces de co-working et de tiers-lieux sur le territoire
	4.1	Développer des pôles de proximité pour l'accès aux services publics
	4.2	Accompagner les associations dans la formation des habitants au numérique
	4.2	Poursuivre le déploiement responsable des infrastructures numériques sur tout le territoire
COOPÉRER	5.1	Conforter l'ingénierie communautaire au service des communes
	5.1	Développer les services mutualisés entre communes et Lorient Agglomération
	5.2	Développer les enquêtes de satisfaction des politiques publiques auprès des usagers
	5.2	Rendre accessibles les présentations, les indicateurs de mise en œuvre et les bilans des projets
	5.3	Renforcer les coopérations en matière de mobilités avec les intercommunalités voisines
	5.3	Adopter une stratégie de planification territoriale partagée avec les intercommunalités voisines



© F. GALVEL

SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS



DES MÉTHODES DE CONSULTATION ADAPTÉES POUR FACILITER L'EXPRESSION

L'élaboration du projet de territoire s'est construite à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire. Il tient compte des attentes relevées grâce à une large concertation avec un panel représentatif de la diversité du territoire.

4 QUESTIONNEMENTS ONT GUIDÉ LES CONSULTATIONS

1. Un diagnostic global du territoire identifiant les caractéristiques principales et spécificités du territoire ;
2. Un diagnostic plus spécifique au secteur d'activité du contributeur, concernant les atouts, les points de fragilité, l'évaluation de ses relations et interactions avec les institutions du territoire et les autres acteurs ;
3. Un temps de prospective portant sur les évolutions majeures à anticiper, les impacts de la crise sanitaire, les défis à relever ;
4. un recueil de propositions (transformations prioritaires, actions à mettre en place...).

UN PANEL DE CONTRIBUTEURS RICHE ET VARIÉ

- Conseil de Développement du Pays de Lorient
- Élus municipaux des 25 communes de l'agglomération
- Acteurs socio-économiques
- Témoins privilégiés du territoire
- Citoyens
- Services communaux et intercommunaux

Les citoyens

Afin de favoriser et faciliter l'expression des citoyens, deux moyens complémentaires ont été mis en place pour contribuer au projet de territoire :

- La plateforme citoyenne en ligne « imaginetonterritoire »,
- La consultation en présentiel.

Afin de favoriser et faciliter l'expression des citoyens, deux moyens complémentaires ont été mis en place pour contribuer au projet de territoire :

- La plateforme citoyenne en ligne « imaginetonterritoire »,
- La consultation en présentiel.

La plateforme citoyenne en ligne : 600 sondages réalisés et 607 propositions recueillies

Donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur leur territoire et de faire des propositions d'amélioration via le questionnaire « Ma perception du territoire » et permettre la participation à deux ateliers collaboratifs en ligne.

Le premier atelier en ligne a été organisé le 5 mai 2021 sous la forme d'un forum ouvert, avec un focus sur les enjeux plébiscités suivants : transition écologique, aménagement du territoire, développement économique, mobilités, participation citoyenne, culture et identité bretonne. Le deuxième atelier en ligne s'est tenu le 9 juin 2021 sous la forme d'un world café dédié à la définition d'actions en lien avec ces enjeux.

Pour faire connaître la démarche et garantir une plus grande mobilisation de citoyens, plusieurs actions de communication ont été mises en place. La démarche a largement été relayée via les réseaux sociaux, par la presse locale ainsi que par la diffusion de supports physiques comme



© L'AIN SAINT-MAUR

des affiches sur l'ensemble du territoire et dans des lieux clés, tels que les mairies.

Les dispositifs de consultation en ligne ont été complétés par deux types de consultation pré-sentielle : 329 propositions recueillies

169 entretiens de type « micro-trottoir » ont été réalisés au total au travers du territoire. De plus, des fiches de propositions ont été mises à disposition en mairies.

Au total, ces deux dispositifs ont permis de recenser 329 propositions.

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient

Lorient Agglomération a saisi officiellement le CDPL dès le mois de mars 2021 pour qu'il contribue au projet de territoire.

Celui-ci a mis en place un groupe de travail dédié. S'appuyant sur ses travaux menés lors du Grand





© LAJN SAINT-MAUR

Débat et les 87 idées citoyennes, ce groupe a priorisé 3 thèmes majeurs sur lesquels il s'est focalisé :

- la prévention sanitaire et environnementale,
- l'inclusion et le vivre-ensemble,
- les jeunes.

Sur ce dernier enjeu, le CDPL a créé un groupe spécifique « Jeunes » afin de faire remonter plus spécifiquement l'expression des 15-40 ans du territoire, public traditionnellement le moins facilement accessible à travers ce type de concertations.

Les élus municipaux

Pour faire émerger les enjeux majeurs pour le territoire et des propositions d'actions, un panel de **100 élus municipaux** du territoire, soit 4 pour chacune des 25 communes membres de Lorient Agglomération, quel que soit leur poids démographique, a été constitué pour participer à différentes séquences de travail.

Au total, plus de 45 heures de réunions ont été organisées, au cours desquelles les élus, par groupe de 20, ont travaillé sur le diagnostic du territoire, puis les principales thématiques ressorties de celui-ci :

- se déplacer,
- se loger,
- les coopérations entre communes,
- les filières d'excellence,

- se divertir,
- les services publics.

Les séances se sont tenues dans 15 communes de l'agglomération*, la composition des groupes changeant à chaque séquence pour favoriser la rencontre entre élus communaux d'horizons divers.

Les acteurs socio-économiques

Sur la base d'une cartographie des acteurs socio-économiques représentative des thématiques prégnantes pour le territoire, définies en conférence des Maires du 18 décembre 2020, 35 structures ont été sollicitées pour contribuer au projet. 17 d'entre-elles ont contribué via un entretien individualisé et 18 au travers d'une contribution écrite.

Parmi celles-ci, on trouve des acteurs institutionnels (Marine Nationale, Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO), Quimperlé Communauté, chambres d'agriculture et de commerce et d'industrie...), des acteurs impliqués dans des activités industrielles (Naval Group, NKE...), de pêche (Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins), sanitaires et sociales (Sauvegarde 56, Établissement Public de Santé Mentale Charcot Sud Bretagne, Groupement Hospitalier Bretagne Sud, directrice d'Établissement d'Hébergement

* Ploemeur, Gestel, Lanvaudan, Bubry, Caudan, Quistinic, Port-Louis, Pont-Scorff, Languidic, Guidel, Groix, Gâvres, Inguiniel, Hennebont, Brandérian



© LA'N-SAIN'T-MAUR

pour les Personnes Agées Dépendantes...), environnementales (Eau et Rivières de Bretagne...), mais aussi dans les mobilités (Syklett...), les activités tertiaires (La Colloc, IOT.bzh...), culturelles (Musique actuelles Pays de Lorient (MAPL), Groupement des Petites Salles du Pays de Lorient...), l'économie sociale et solidaire (Collectif Social et Solidaire C2Sol, Optimism...), ainsi que les acteurs du milieu universitaire et de la recherche par la voix de l'Université Bretagne Sud (UBS).

Les témoins

En parallèle du dispositif mis en place avec les acteurs socio-économiques, des entretiens ont été menés avec des personnes choisies sur propositions des Maires des 25 communes de l'agglomération.

Ces « témoins » du territoire appartiennent à des milieux très divers : commerçants, artisans, responsables associatifs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, industriels, agriculteurs, professionnels du tourisme, anciens élus...

Au total, 50 personnes ont été contactées ; 26 ont répondu favorablement et ont été entendues en entretien individuel.

Les services communaux et intercommunaux

Les services administratifs des communes et de Lorient Agglomération ont également apporté

leur contribution au projet de territoire.

Les premiers, par la voix de leurs directeurs et directrices générales des services au cours d'un atelier de travail. Leurs apports concernent principalement les coopérations et mutualisations de services entre communes et agglomération, ainsi que les synergies avec les territoires voisins et autres partenaires comme le Département, la Région, ou l'État.

Les seconds, via leur comité de direction. Un travail d'analyse des enjeux et objectifs stratégiques pour le territoire et un recensement des dispositifs intercommunaux déjà existants ont été menés afin de préparer et phaser au mieux la mise en œuvre opérationnelle des actions du projet de territoire.

Au final, près d'un millier d'acteurs du territoire, dans toute leur diversité, et autant de propositions, ont contribué à la co-construction du projet de territoire de Lorient Agglomération. En s'impliquant d'avril à juillet 2021, ils ont exprimé leurs perceptions et partagé un diagnostic du territoire, échangé sur leurs visions de celui-ci en 2030, et suggéré des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir.

UN CALENDRIER DES CONSULTATIONS INTENSE D'AVRIL À JUILLET 2021

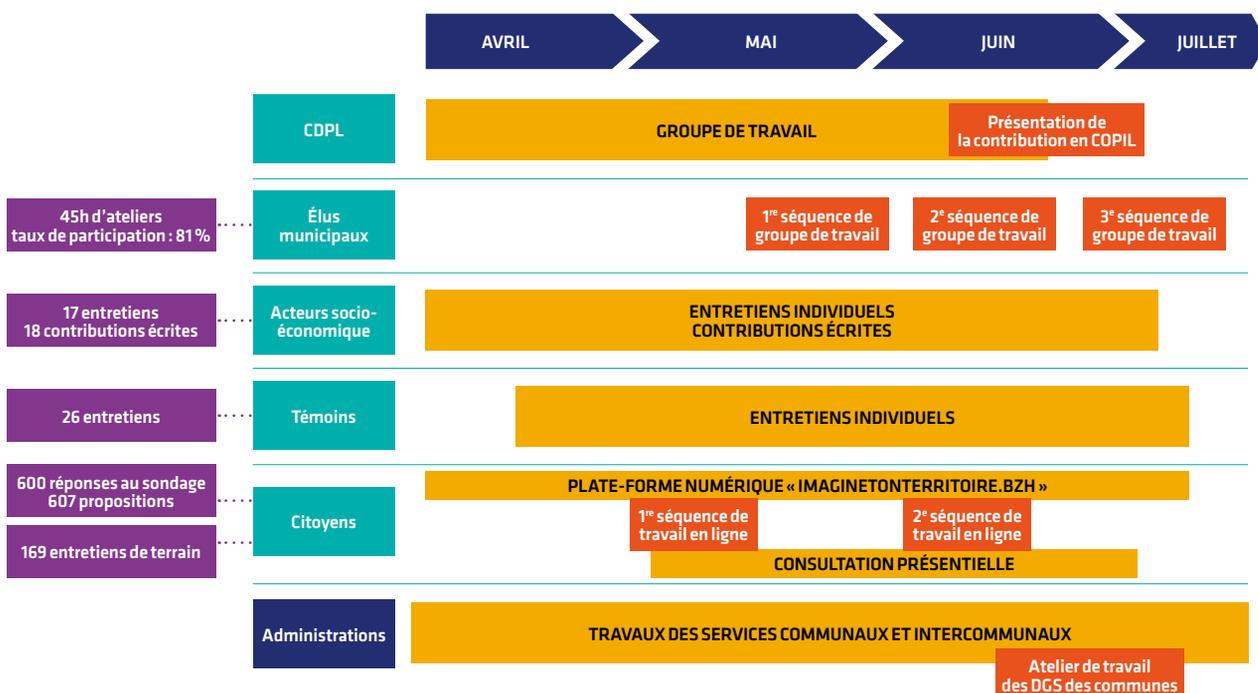
L'ensemble des phases consultatives s'est tenu du printemps au début de l'été 2021, après un temps nécessaire de préparation méthodologique durant l'hiver 2020-2021, avec l'assistance d'un cabinet de consultants externes, spécialistes des dynamiques de concertation et de co-construction de projets (VOIRIN Consultants-AgoraPUBLICA).

Au démarrage des consultations, afin de s'adapter au contexte de crise sanitaire liée au covid-19, les méthodes « distancielles » ont été préférées aux réunions en présentiel, interdites. Ainsi, la plate-forme numérique de participation

« imaginetonterritoire » a été ouverte dès le 12 avril 2021, pour permettre une consultation citoyenne au plus tôt et pour le plus grand nombre.

L'assouplissement progressif des mesures sanitaires a heureusement permis de maintenir des ateliers de travail en présentiel pour les élus municipaux, à la faveur de report de la 1^{re} séquence en mai 2021. De même, la consultation citoyenne a également pu être déployée sur le terrain en mai et juin 2021, dans un souci d'impliquer des personnes pouvant être plus éloignées du numérique.

La figure ci-après résume cette période riche d'échanges et de consultations :



Les phases consultatives se sont terminées par un dernier atelier des élus municipaux le 2 juillet 2021 à Groix et la clôture de l'enquête en ligne le 9 juillet 2021.

UN CALENDRIER DE TRAVAIL SOUTENU AVEC LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES DE JUILLET À OCTOBRE 2021

À l'issue des phases consultatives, les premières restitutions des consultations ont été présentées à l'exécutif du conseil communautaire de Lorient Agglomération en séminaire le 15 juillet 2021.

Le Président, les vice-présidents et les conseillers délégués se sont ainsi réunis pour prendre connaissance des propositions et attentes exprimées par l'ensemble des contributeurs. Ils ont pu, durant l'été tenir compte des contenus issus des consultations et conforter les intitulés d'axes et d'enjeux stratégiques pour le territoire.

C'est sur cette base de travail qu'une première consolidation des objectifs du projet de territoire a été travaillée en ateliers de l'exécutif communautaire les 14, 15 et 16 septembre 2021, en collaboration avec le comité de direction de Lorient Agglomération, qui aura la charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire.

Les objectifs ainsi définis ont enfin été enri-

chis de leurs déclinaisons opérationnelles, en lien avec les principales actions exprimées lors des consultations, complétées par celles de la contribution du groupe Lorient Agglomération Coopération Terre Mer (LACTM), remise le 10 septembre 2021.

Aboutissement de 4 mois de consultations et de 3 mois de consolidations et d'arbitrages, c'est ce contenu partagé – axes, enjeux, objectifs, propositions d'actions – qui a été présenté aux conseillers communautaires, réunis en séminaire le 2 octobre 2021. Ceux-ci étaient invités à échanger et s'exprimer sur ces points, indiquer les actions auxquelles ils souscrivent et qu'ils souhaitent voir mises en œuvre, ou au contraire celles qui les interrogent et pour lesquelles ils émettent des réserves ou demandent des précisions.

C'est le résultat de ce processus itératif de co-construction qui, *in fine*, constitue le projet de territoire qui sera débattu en conseil communautaire du 9 novembre 2021.



UN FORT INTÉRÊT DES CONTRIBUTEURS POUR LA DÉMARCHE ET UNE PARTICIPATION ACCRUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tout au long de la démarche, les différents acteurs sollicités ont montré un fort intérêt pour contribuer activement au projet de territoire, dynamisés par le dispositif consultatif déployé.

Dans la quasi-totalité des entretiens réalisés, les témoins, tout comme les acteurs socio-économiques, ont jugé l'élaboration du projet de territoire de façon très positive et ont exprimé une envie marquée d'obtenir, à la fin de la démarche, une restitution des résultats de la concertation et des orientations définies.

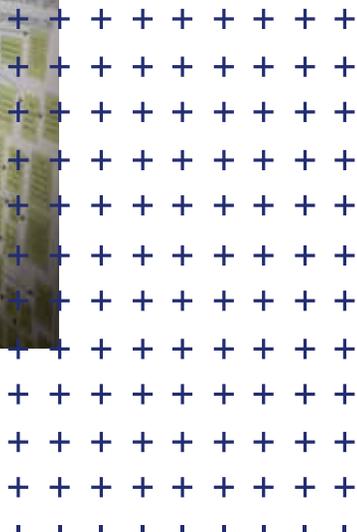
De même, le taux de participation des élus municipaux aux trois séquences de travail, qui s'élève à 81%, témoigne de ce même accueil positif de la démarche. Ces temps de rencontres ont permis aux élus d'apprendre à mieux se connaître, d'échanger autour de thématiques,

difficultés et souhaits communs. Démarche essentielle pour les années à venir car nous sommes en début de mandat. Convaincus par la méthodologie, ils ont exprimé en large majorité la volonté de s'impliquer au-delà des ateliers et de participer au déploiement du projet de territoire dans leurs communes.

Lors des phases de consolidations et d'arbitrages politiques, comme le séminaire des conseillers communautaires, c'est la satisfaction générale qui a prévalu quant à la qualité des méthodes, des échanges et des contenus finalement produits. La volonté des élus à s'engager et à porter le projet de territoire tel qu'il a été co-construit et partagé, est claire, affirmée, exprimant même une certaine impatience à mettre en œuvre au plus vite les actions concrètes.



© LA VILLE DE SAINT-MAUR



LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

L'analyse des contributions recueillies pendant la phase de consultation révèle la multitude des thématiques abordées, nourrissant le diagnostic partagé du territoire et témoignant de la variété des attentes exprimées.

Le **diagnostic partagé du territoire** permet d'appréhender les enjeux du territoire en partant de l'expertise d'usage des acteurs qui y sont liés : citoyens, acteurs socio-économiques, élus municipaux et témoins.

L'analyse des spécificités, atouts et points de fragilité du territoire, fondée sur la perception qu'en ont ses acteurs, met en évidence les principales convergences. Cette analyse complète, avec une tonalité plus subjective, le diagnostic objectif du territoire, fondé sur des chiffres clés présentés en partie 3.

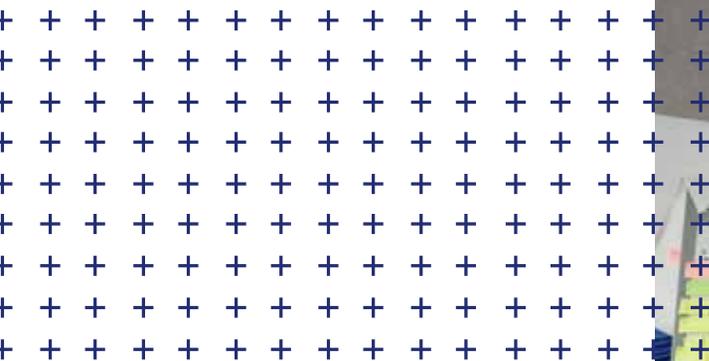
Les principales attentes et besoins des acteurs pour le territoire à l'horizon 2030 ont été analysés à partir du diagnostic, dans l'objectif d'amorcer l'élaboration de la stratégie communautaire.

L'analyse présentée porte donc sur la consolidation des projections à l'horizon 2030 et des propositions d'actions à mettre en place.

Les principales forces du territoire

• **Le cadre de vie et la diversité du territoire** sont les éléments les plus fortement mis en avant par l'ensemble des contributeurs (cités dans 75 % des contributions). Il est à ce titre intéressant d'observer que les répondants au sondage en ligne, à 95 % résidents de l'agglomération, recommandent unanimement d'y





habiter, et ce quelle que soit l'ancienneté de leur arrivée sur le territoire.

- La **solidarité** entre les habitants, la **bienveillance** et la **qualité des relations humaines** sont reconnues, les citoyens évaluant de manière positive l'ambiance globale qui anime le territoire.
- La **richesse du tissu associatif** sur le territoire est aussi mise en avant, illustrée par la forte proportion de l'échantillon des citoyens (31 %) impliqués dans des associations, reflet de la vivacité de leurs activités sur le territoire de l'agglomération.
- L'**offre de services** (formation, santé...) est jugée globalement satisfaisante par la moitié des élus municipaux et 28 % des citoyens.
- Le **patrimoine** (naturel, architectural, culturel) du territoire constitue une force et est apprécié. La richesse naturelle et historique du territoire a largement été mentionnée, par les témoins notamment.
- Enfin, la **sécurité** et la **tranquillité** de manière générale sur l'ensemble du territoire sont évoquées par les élus municipaux, l'insécurité constituant cependant un point sensible pour une minorité du panel de citoyens consultés.

Les principales faiblesses du territoire

- La question de la **mobilité** est particulièrement prégnante pour l'ensemble des contributeurs, dans tous ses aspects : offre de transports en commun insatisfaisante, modes doux insuf-

fisamment développés, embouteillages et dépendance à la voiture... Cette faiblesse est citée par plus de 90 % des élus municipaux et par une forte majorité des citoyens (66 %). L'évolution des dernières années en matière de mobilité est jugée négativement par les citoyens : 34 % d'entre eux perçoivent une dégradation, contre 18 % qui constatent une amélioration. Les acteurs socio-économiques mettent en avant des difficultés de circulation sur le territoire, tout en reconnaissant sa bonne accessibilité via la Route Nationale 165 (RN 165), qui constitue un atout pour le développement économique du territoire.

- La **tension sur les logements** est un phénomène perceptible depuis plusieurs années, et tend à s'accroître depuis quelques mois sur le territoire, en lien avec l'exode urbain provoqué par la crise sanitaire du Covid-19. Avec la hausse importante des prix de l'immobilier, l'accès au logement est jugé de plus en plus difficile par les habitants, notamment les jeunes (étudiants, jeunes actifs). S'exprime également la crainte d'un étalement urbain de plus en plus important et une accentuation de la fracture entre le "Nord" du territoire



© LA/IN SAINT-MAUR

© LA/IN SAINT-MAUR

et le “Sud”, la frontière étant caractérisée le plus souvent par la RN 165. Les contributeurs y voient un frein au développement économique du territoire.

- La **concentration des activités et emplois autour de la « ville centre »** qu’est Lorient est perçue comme une faiblesse pour le territoire. Lorient y a indéniablement une place prépondérante en ce qu’elle concentre les projets majeurs d’aménagement, les facilités de transport et de services, les lieux de prises de décision. Les difficultés d’accès, liées à sa position géographique, ont tendance à accentuer ce sentiment de centralisation au détriment du reste du territoire.
- Le **manque d’attractivité** et de dynamisme commercial des centre-ville et bourgs est relevé.
- La **couverture numérique**, jugée très inégale sur l’ensemble du territoire avec la présence de nombreuses zones blanches et le retard dans le déploiement de la fibre, pénalise l’attractivité et le développement économique.
- Enfin, la sous-estimation du potentiel du territoire et le **manque d’ambition** sont jugés négativement.

Les principales opportunités du territoire

- Le potentiel d’**attractivité du territoire**, caractérisé par la vitalité et la diversité de son tissu économique, le développement de multiples filières d’excellence, est identifié, par les témoins et les acteurs socio-économiques, comme une opportunité pour le territoire.
- La **richesse et la vitalité associatives** sont unanimement soulignées, comme vecteur de solidarité et de cohésion territoriale.
- Pour les élus municipaux et les témoins, la bonne dynamique entre élus et l’absence de clivages majeurs, en comparaison à d’autres territoires, sont reconnues et appréciées. Les attentes résident davantage dans la recherche d’un meilleur équilibre et d’une équité plus affirmée entre « Sud » et « Nord ».
- La **coopération entre élus**, créée et renforcée dans le cadre du projet de territoire par la mise en place de nouveaux échanges entre les communes, est considérée propice au développement de synergies futures pour le territoire.
- L’**accompagnement institutionnel** représente une opportunité pour les acteurs du territoire : les entreprises et associations bénéficient



© LAÏN SAINT-MAUR

d'un soutien de la part de l'écosystème institutionnel local et régional, salué par les élus municipaux, les témoins et les acteurs socio-économiques. Cependant, cet accompagnement pourrait être accentué dans certains domaines, en particulier pour ce qui concerne le développement touristique du territoire.

- Le territoire dispose d'un **gisement de ressources renouvelables** (vent, soleil, mer, rivières) pour la transition énergétique, opportunité de développement identifiée par les élus municipaux et les acteurs socio-économiques.
- Enfin, une forme d'humilité des acteurs du territoire, citée par les élus municipaux, rend les acteurs optimistes concernant la capacité à mettre en œuvre un développement maîtrisé et raisonnable du territoire.

Les principales menaces pour le territoire

- En premier lieu, il est primordial de tenir compte des évolutions démographiques à venir. Le **vieillessement de la population**, le

solde migratoire positif et l'augmentation pressentie de l'**attractivité** sont des éléments à prendre en compte pour imaginer le territoire de demain, et ne pas développer ou renforcer des déséquilibres.

- Ensuite, les évolutions liées au **dérèglement climatique** constituent une menace pour l'un des principaux atouts du territoire : l'environnement. Les effets du changement climatique, tels que la submersion du littoral, l'érosion de la biodiversité ou l'augmentation des températures, pourraient avoir des conséquences néfastes sur l'ensemble du cadre de vie.
- En ce qui concerne les relations au sein de l'agglomération, le développement d'une gouvernance communautaire ouverte aux communes doit être maintenu, au risque, dans le cas contraire, d'avoir des incidences en matière d'équilibres (infrastructures et équipements centralisés, accès aux services), voire de cohésion territoriale.
- Enfin, des ambitions disproportionnées en matière de développement du territoire pourraient entraîner une dégradation des atouts du territoire, ouvert, accueillant, au cadre de vie apprécié pour sa qualité.

LE DIAGNOSTIC EN SYNTHÈSE



FORCES

- Authenticité et richesse du patrimoine
- Cadre de vie et diversité du territoire
- Convivialité, intensité des liens sociaux et vie associative
- Offre de services globalement satisfaisante



FAIBLESSES

- Une ville-centre concentrant emplois et activités économiques
- Mobilités
- Tensions sur l'accès au logement



OPPORTUNITÉS

- Fort potentiel de développement et d'attractivité
- Richesse et diversité des ressources pour assurer les transformations énergétiques et agricoles
- Soutien et accompagnement des acteurs institutionnels



MENACES

- Évolution démographique (vieillesse de la population)
- Dérèglement climatique
- Maintien de la cohérence du territoire
- Couverture numérique du territoire faible

LES ATTENTES EXPRIMÉES

Les consultations menées avec l'ensemble des contributeurs (élus municipaux, citoyens, CDPL, acteurs socio-économiques et témoins, administrations) ont permis de recueillir 1165 propositions d'actions.

Cinq thématiques ont tout particulièrement concentré l'attention des publics consultés et regroupent plus de la moitié des actions proposées (55 %) :

Mobilités et desserte du territoire	Culture, sport et loisirs	Planification et aménagement du territoire	Coopération	Transition écologique, énergétique et solidaire
266 propositions, soit 23 %	158 propositions, soit 14 %	77 propositions, soit 7 %	65 contributions, soit 6 %	63 contributions, soit 5 %

Les attentes convergentes

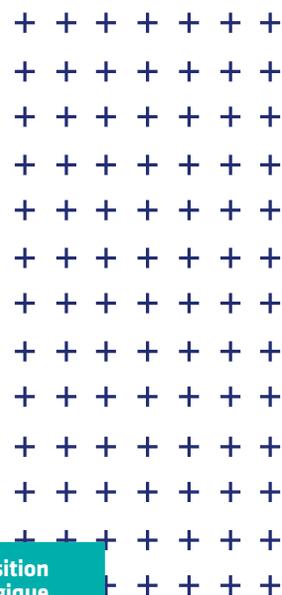
- Le cadre de vie est identifié comme un atout majeur du territoire, dont l'appréciation très positive est largement partagée par l'ensemble des contributeurs. En découle une forte attente en matière de **préservation de la qualité de vie et**, par conséquent, **de l'environnement**.
- Compte-tenu des enjeux liés aux évolutions démographiques et des tensions quant à l'ac-

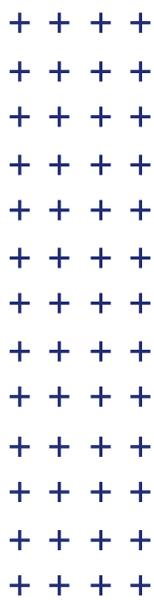
cès au logement, l'ensemble des contributeurs convergent sur la nécessité de **maîtriser la pression immobilière** et d'**offrir la possibilité à tous de se loger**.

- Est également souhaité un **développement territorial équitable et équilibré**, soutenu par une coopération active et innovante entre les communes du territoire, l'agglomération, et au-delà.
- Les **mobilités** concentrent également des attentes convergentes avec, d'une part, **la nécessité de réduire les déséquilibres territoriaux pour diminuer les tensions liées aux déplacements** et, d'autre part, **la formulation de nombreuses propositions pour tendre vers une mobilité apaisée, sécurisée et plus respectueuse de l'environnement** (intermodalité, mobilités douces, véhicules propres, etc.).
- La volonté de créer davantage de cohésion entre l'offre de **formation** et les spécificités et filières d'excellence du territoire est citée par 40 % des élus municipaux. Cette volonté est appuyée par une appréciation plutôt négative des offres de formation et de l'accès à l'emploi par les citoyens. Les témoins et les acteurs socio-économiques, dont le CDPL, confirment en se prononçant pour une meilleure coordination entre les filières économiques et les formations du territoire.
- En matière de développement économique, il est souhaité de **privilegier un développement**



© LAÏN SAINT-MAUR





© LA/NSAINT-MAUR

économique dynamique et endogène du territoire, s'appuyant sur ses filières d'excellence et leurs réseaux, renforçant ses liens avec l'économie sociale et solidaire, privilégiant les circuits courts, et bien sûr soutenant l'innovation. La valorisation et la promotion des "pépites" du territoire ont été largement plébiscitées.

Les nuances identifiées

- Certaines attentes exprimées nécessiteront de résoudre les dissensions ressenties entre les zones urbaines, littorales et rurales, en matière d'équilibre des offres de services et de mobilités notamment. Sur ce dernier point, la concertation a mis en avant la volonté de fluidifier les déplacements en voiture, tout en limitant sa place au profit des mobilités douces et des transports en commun, notamment transrade.
 - Concernant les modèles de développement économique, il conviendra de trouver le bon équilibre entre la nécessaire transition de l'économie du territoire, qui doit d'une part répondre à ses aspirations endogènes et, d'autre part, soutenir ses pôles économiques majeurs, identifiés comme des "locomotives économiques du territoire" et quant à eux résolument tournés vers l'extérieur.
- La question de l'attractivité du territoire a fait débat, traduisant des visions divergentes sur le sujet : faut-il attirer au risque de fragiliser les atouts que sont la qualité du cadre de vie, de l'environnement, et d'accroître certaines tensions majeures autour des mobilités ou du logement ; ou au contraire ne pas attirer pour préserver ces atouts, au risque d'infléchir irrémédiablement le dynamisme économique du territoire ?
 - En corollaire, le manque d'attractivité du territoire pour les jeunes a suscité l'étonnement pour un grand nombre d'élus municipaux, ceux-ci estimant que le territoire bénéficie d'un réel potentiel d'attractivité, et qu'il dispose d'infrastructures et de moyens pourtant appréciés par cette partie de la population.
 - Enfin, un dernier élément de surprise, notamment chez les élus municipaux, concerne le fait que l'offre de services soit jugée globalement satisfaisante, alors qu'une partie d'entre eux estiment que la couverture du territoire en matière de santé est insuffisante, notamment pour l'accès aux spécialistes (difficultés d'obtenir un rendez-vous dans des délais raisonnables, absence ou raréfaction de spécialistes dans certains domaines...).

LORIENT AGGLOMÉRATION, UN TERRITOIRE RÉSILIENT, DE DIVERSITÉS ET D'AUDACE

Deux traits majeurs caractérisent le territoire de Lorient Agglomération :

- **Son cadre de vie, unanimement reconnu pour sa qualité, liée à la proximité des espaces maritimes et ruraux, ainsi qu'à la disponibilité des services.**
- **Son dynamisme et son esprit d'accueil et de convivialité.**

Ancré sur ses **terres**, irrigué par ses **vallées** et ouvert sur l'**océan**, le territoire de Lorient Agglomération s'est forgé une identité forte qui peut être retranscrite à travers trois marqueurs.

Un territoire résilient

Lorient Agglomération est un territoire en perpétuelle évolution. La capacité du territoire à s'adapter aux changements tout en conservant son héritage historique lui a permis de se renouveler après le départ de la Compagnie des Indes au XVII^e siècle, de se reconstruire suite à la seconde guerre mondiale, de toujours se réinventer un destin après chacune des crises subies. L'histoire récente le confirme, notamment à travers la reconversion de l'ancienne base de sous-marins réhabilitée en un pôle d'excellence pour la course au large, très apprécié par

les habitants du territoire et plébiscité par les professionnels de la mer, constituant un axe de rayonnement au-delà de ses frontières.

Un territoire de diversités

D'un bout à l'autre du territoire, de Languidic à Guidel, de Locmiquélic à Bubry, en passant par Lorient, Lanester ou Pont-Scorff, le visage de l'agglomération révèle plusieurs facettes. Forêts, bocage, vallées, rade, ports et île se mêlent en paysages multiples qui donnent au territoire son rythme et son mouvement. Marins, pêcheurs, agriculteurs, ouvriers et cadres, retraités, citadins et ruraux s'y côtoient dans une ambiance que les habitants et visiteurs ne cessent de décrire comme conviviale et chaleureuse. Riche de ses diversités, Lorient Agglomération se pose comme l'ensemblier d'un territoire résolument tourné vers l'océan mais bien enraciné dans ses terres.

Un territoire d'audace

Le port de pêche de Lorient-Keroman, le village d'artisans d'art de Pont-Scorff, le fleuron de la construction navale à Lanester, le Festival Inter celtique de Lorient, le village de Poul Fetan à Quistinic ou encore le parc d'eau vive d'Inzinzac-Lochrist sont autant d'exemples qui reflètent tout le dynamisme du territoire et l'esprit audacieux de ses habitants. Terre historique d'aventures, de sports et d'ambitions, Lorient Agglomération porte aujourd'hui dans son héritage un esprit d'innovation et d'expérimentation marqué à la fois par la recherche de l'excellence et par l'humilité de ses acteurs, garante d'un développement raisonnable et maîtrisé.





REMERCIEMENTS À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTEURS DU PROJET DE TERRITOIRE DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Grandes et petites salles du Pays de Lorient
Centre des jeunes dirigeants de Lorient
Chambre de Commerce et d'Industrie
ERELE
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Meet In Lorient
Conseil de Développement du Pays de Lorient
C2SOL
Chambre d'Agriculture
Commission Intercommunale d'Accessibilité
Collectif Syklett
UDEM 56
Optimism
EHPAD de Kervénanec
Eau et Rivières de Bretagne
EPSM Charcot
Centre Nautique de Lorient
Société Nautique de Larmor-Plage
Marine West
Musée du sous-marin Flore
Direction du Patrimoine de la Ville de Lorient
Office de tourisme
AUDELOR
SELLOR
Université de Bretagne Sud
SEGEPEX
Lorient Bretagne Sud Tourisme
FC Lorient
Club Belambra
Club Hôtelier du Pays de Lorient
Groupement des associations d'histoire du Pays
de Lorient
Mission Locale
Comité Départemental des Pêches Maritimes
et des Élevages Marins
Groupe Hospitalier Bretagne Sud
Association Musiques d'Aujourd'hui au Pays de
Lorient
BVC Organisation

Eau et rivières de Bretagne
Fédération française des usagers de la Bicy-
clette / Vélorient
SELLOR
Réseau « Handicap Innovation Territoire »
La Colloc
IOT.bzh
Naval Group
Fédération Régionale du Bâtiment
Quimperlé Communauté
Communauté de Communes Blavet Bellevue
Océan
Marine nationale
Sauvegarde 56
Asso musicale Contretemps
BTNR
Class Croute
NP Industrie
PROXI de Cléguer
Usine de Kervellerin
Maison Glaz
Nass et Wind
Le Minor
West Surf Association
NKE
Club de Foot d'Inguiniel
Cocci Market d'Inguiniel
PechAlu
West Wake Park
Lanester Handball
Alési
Plateau Compositic / FabLab
Le Moulin de Saint-Yves
Feuille d'Erable
Vallée de Prat Meur
La biscuiterie de la petite mer

**Et l'ensemble des citoyens et habitants du ter-
ritoire ayant contribué au projet de territoire !**



Directeur de la publication : Fabrice Loher (Président)
Coordination éditoriale : Lorient Agglomération
Conception graphique/ maquette : dynamo+

Lorient Agglomération
Esplanade du Péristyle
CS 20 001
56314 LORIENT CEDEX
Tél. 02 90 74 71 00
Site Internet : www.lorient-agglo.bzh
Courriel : contact@agglo-lorient.fr
Édition : mars 2022

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières),
fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement).